



DOCUMENT D'OBJECTIFS

Site Natura 2000 FR 830 2011
« Tunnels des gorges
du Chavanon »



DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 FR830 2011 « TUNNELS SNCF DU CHAVANON »

Maître d'ouvrage

MEDDTL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Agriculture et du Logement d'Auvergne
Suivi de la démarche : Christian BAUDRY (DREAL), Michel MOULIN (DDT)

Structure porteuse

Etat

Opérateurs

Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne (CEPA) & Chauve-Souris Auvergne

Rédaction du document d'objectifs

Rédaction / Coordination / Cartographie : Romain LEGRAND, Vincent LEGE (CEPA)

Contribution au diagnostic écologique (rédaction / cartographie) : Vincent LEGE (CEPA), Laurent GUILLAUD (CSA)

Contribution / Synthèse / Relecture : Stéphane CORDONNIER (CEPA)

Cartographie des habitats naturels et études écologiques complémentaires

Cartographie des habitats (2006) : Stéphane CORDONNIER et Delphine BENARD (CEPA), complément 2010 Vincent LEGE (CEPA)

Données naturalistes : Chauve-souris Auvergne, Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC), Pic Noir, CEPA

Crédits photographiques

CEPA

Référence à utiliser

LEGRAND R. & LEGE V., 2010 – Document d'objectif de la Zone Spéciale de Conservation, « Tunnels SNCF du Chavanon », Site Natura 2000 FR 830 2011, 81 pages.

PARTIE INTRODUCTIVE	5
<u>1. PRESENTATION DU RESEAU NATURA 2000</u>	5
<u>2. CONTENU DU DOCUMENT D'OBJECTIFS</u>	6
PARTIE I : LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET SOCIO-ECONOMIQUE	8
<u>1. LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES DU SITE</u>	8
<u>2. PRINCIPALES DONNEES ADMINISTRATIVES</u>	12
<u>3. ACTIVITES HUMAINES</u>	18
<u>4. GRANDS MILIEUX ET ENJEUX IDENTIFIES</u>	21
<u>5. DESCRIPTION DU PATRIMOINE NATUREL DU SITE</u>	29
PARTIE II : LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE	46
<u>1. LES ENJEUX ET LES OBJECTIFS</u>	47
<u>2. LES ACTIONS ENVISAGEES</u>	49
<u>3. LE BUDGET ESTIMATIF</u>	70
<u>4. LES CONTRATS NATURA 2000</u>	72
<u>5. LA CHARTE NATURA 2000</u>	73
<u>6. LE SUIVI SCIENTIFIQUE</u>	79
BIBLIOGRAPHIE	81
ANNEXES	82

CARTES ET ANNEXES

Liste des cartes

Localisation du site sur fond IGN.....	9
Localisation du site sur fond orthophoto.....	10
Localisation du site sur fond cadastral.....	11
Inventaires sur le site.....	14
Mesures contractuelles sur le site.....	15
Propriétaires fonciers sur le site.....	17
Localisation des forêts publiques.....	19
Activités socio-économiques.....	20
Réseau hydrographique.....	24
Corridors écologiques.....	26
Occupation des sols.....	27
Localisation des unités écologiques.....	30
Localisation des habitats naturels d'intérêt communautaire.....	31
Localisation de la flore remarquable.....	34
Habitats d'espèces de l'Annexe II de la directive Habitat.....	43
Opérations de gestion.....	68
A2 : Proposer une extension, coté Corrèze.....	70

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Données administratives.....	12
Tableau n°2 : Inventaires et mesures contractuelles.....	13
Tableau n°3 : Situation des Propriétés sur le site.....	16
Tableau n°4 : Données sur les activités humaines et l'occupation du sol dans le périmètre.....	18
Tableau n°5 : Données abiotiques générales : géosystème des plateaux du Chavanon.....	22
Tableau n°6 : Autres données abiotiques générales.....	23
Tableau n°7 : Liste des grands types de milieux.....	28

Tableau n°8 : Liste des habitats présents sur le site (typologie Corine Biotopes).....	29
Tableau n°9 : Liste des habitats de l'annexe I de la Directive 92/43 (typologie Natura 2000).....	32
Tableau n°10 : Liste des espèces végétales remarquables.....	33
Tableau n°11 : Liste des chauves-souris justifiant la désignation du site (annexes II et IV de la directive 92/43).....	36
Tableau n°12 : Description des gîtes d'hibernation.....	37
Tableau n°13 : Liste des autres espèces animales justifiant la désignation du site (annexes II de la directive 92/43).....	41
Tableau n°14 : Liste des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire.....	44
Tableau n°15 : Tableau récapitulatif des données.....	45
Tableau n°16 : Enjeux/Objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines.....	47
Tableau n°17 : Enjeux/Objectifs transversaux.....	48
Tableau n°18 : Récapitulatif des objectifs de développement durable.....	48
Tableau n°19 : Les actions.....	50
Tableau n°20 : Budget.....	71
Tableau n° 21 : Mesures contractuelles de gestion proposées.....	72
Tableau n°22 : Indicateurs de suivi.....	80

Liste des figures

Figure n°1 : Evolution des effectifs hivernaux de Barbastelle dans les tunnels de la vallée entre 1998 et 2010.....	35
Figure n°2 : Contexte général du site.....	38
Figure n°3 : Planche photos, contexte général du site.....	39
Figure n°4 : Planche photos, les tunnels du site.....	40
Figure n°5 : Planche photos, les chauves-souris du site.....	42
Figure n°6 : Répartition budgétaire des actions.....	70

Liste des annexes

ANNEXE 1 : Composition du Comité de Pilotage (Arrêté préfectoral n°09/00112)

ANNEXE 2 : Fiches ZNIEFF

ANNEXE 3 : Carte de localisation des Îlots PAC

PARTIE INTRODUCTIVE

1. PRESENTATION DU RESEAU NATURA 2000

Natura 2000 : le réseau des sites européens les plus prestigieux

Le réseau Natura 2000 est le réseau des sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne (UE). Il a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire des 27 pays de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvages d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » codifiée par la Directive 2009/147/CEE et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ». Un site peut être désigné au titre de l'une ou l'autre de ces directives, ou au titre des deux directives sur la base du même périmètre ou de deux périmètres différents. Les directives listent des habitats naturels et des espèces rares dont la plupart émanent des conventions internationales telles celles de Berne ou de Bonn. L'ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Natura 2000 en Europe

Le réseau européen de sites Natura 2000 comprend **26 304 sites pour les deux directives** (CTE, juillet 2007) :

- **21 474** sites en ZSC (pSIC ou SIC) au titre de la directive Habitats, soit **62 687 000 ha**. Ils couvrent 12,8 % de la surface terrestre de l'UE,
- **4 830** sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux soit **48 657 100 ha**. Ils couvrent 10,0 % de la surface terrestre de l'UE.

Chaque pays est doté, ou se dote progressivement, d'un réseau de sites correspondant aux habitats et espèces mentionnés dans les directives. Chacun les transcrit en droit national. Ils sont invités à désigner un réseau en accord avec la réalité de la richesse écologique de leur territoire. La France est considérée comme l'un des pays européens parmi les plus importants pour les milieux naturels et les espèces sauvages. Ce réseau est également l'une des réponses de la France à ses responsabilités internationales et à ses engagements internationaux relayés par les discours des responsables français (Johannesburg en 2002, conférence internationale sur « biodiversité et gouvernance » à Paris en 2005, par exemple).

Natura 2000 en France

Les deux années 2006 et 2007 ont constitué un tournant pour la mise en place du réseau Natura 2000 en France. Elles correspondent en effet à l'achèvement du réseau terrestre.

Désormais, le réseau français de sites Natura 2000 comprend **1705 sites pour 12,42 % du territoire métropolitain** soit 6 823 651 ha hors domaine marin qui représente 697 002 ha (chiffres MEEDDAT, juin 2007) :

- 1334 sites en ZSC (pSIC et SIC) au titre de la directive Habitats. Ils couvrent 8,4 % de la surface terrestre de la France, soit 4 613 989 ha,
- 371 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent 7,79 % de la surface terrestre de la France, soit 4 278 773 ha.

Natura 2000 en région Auvergne

En Auvergne, le réseau Natura 2000 est situé dans la zone continentale et comprend **113 sites** qui couvrent plus de **462 000 ha**, soit près de **15% du territoire régional** dont :

- 98 sites en ZSC au titre de la directive Habitats. Ils couvrent près de 4 % de la surface de la région Auvergne, soit plus de 96 000 ha.
- 15 sites en ZPS au titre de la directive Oiseaux. Ils couvrent près de 15 % du territoire, soit plus de 370 000 ha.

2. CONTENU DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Le **Document d'Objectifs** souvent appelé Docob, est à la fois un document d'orientation qui permet de planifier la gestion du site durant 6 années de mise en œuvre, mais il s'agit également de l'état initial du site afin de pouvoir procéder à une évaluation de son état de conservation à l'échéance de la mise en œuvre. Ce document permet d'intégrer les connaissances recueillies ou acquises tout au long des 18 mois de sa réalisation ainsi que les réflexions et échanges qui ont eu lieu avec les acteurs locaux. Pour ce faire, un groupe thématique de travail a été organisé, à savoir : agriculture et autres usages. Une modification du périmètre initial (471 ha) a eu lieu pour aboutir à un périmètre de 545 ha.

Le Docob est constitué :

- d'un diagnostic socio-économique et biologique,
- des objectifs sur lesquels les partenaires acceptent de s'engager,
- des actions de gestion qu'ils ont choisies de mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

Ce **document de synthèse, validé le 5 octobre 2010 par le Comité de Pilotage Local (COFIL)**, sera envoyé à ses membres et mis à la disposition du public à la mairie concernée (composition en annexe 1).

Il sera également disponible auprès des services de la Direction Régionale de l'Environnement d'Auvergne (DREAL) et de la DDT Puy-de-Dôme.

Un second document sera élaboré et disponible uniquement auprès des services de l'Etat, il s'agit du **Document de compilation**. Ce document permet de consigner les données qui ont permis l'élaboration du Docob, et l'ensemble des documents élaborés tels que les comptes rendus des réunions, les documents de reconsultation du périmètre...

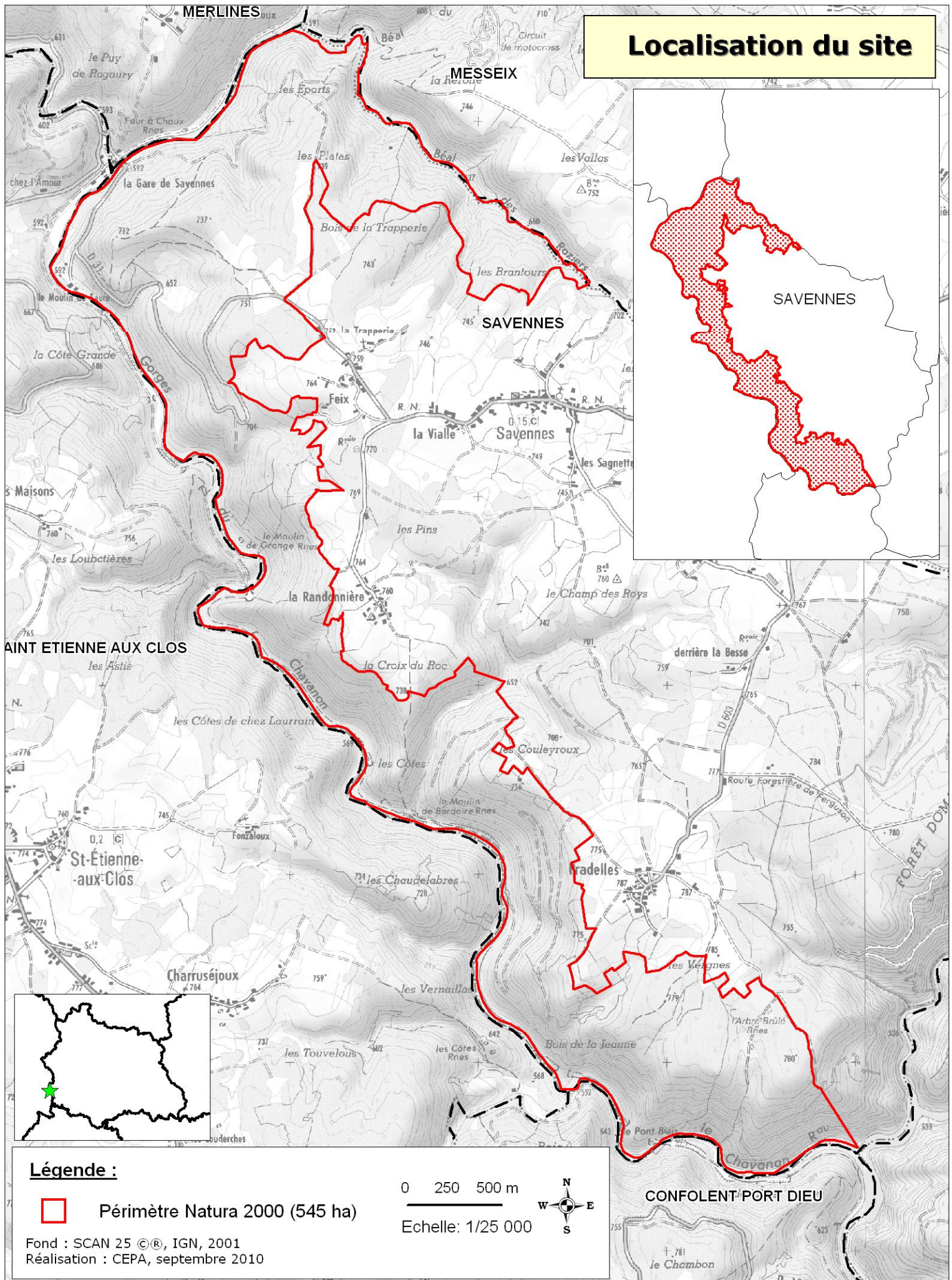
FICHE D'IDENTITE DU SITE AU COURS DE LA REALISATION DU DOCOB :

Numéro d'identification du site Natura 2000 : FR 830 2011	Nom du site Natura 2000 : Tunnels des gorges du Chavanon	
Région : Auvergne	Département : Puy de Dôme	Communes : Savennes
Superficie du site Natura 2000 : 545 ha (SIG)		
Préfet coordinateur : Préfet du Puy de Dôme		
Membres du comité de pilotage du site Natura 2000 : voir l' Arrêté préfectoral n° 09/00112 (en annexe 1)		
Structure porteuse (maîtrise d'ouvrage) : Etat		
Prestataire technique (élaboration du DOCOB) : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne et Chauve-Souris Auvergne		

PARTIE I : LE DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL ET SOCIO-ECONOMIQUE

1. LOCALISATION ET CARACTERISTIQUES DU SITE

Localisation du site



Légende :

 Périmètre Natura 2000 (545 ha)

0 250 500 m
Echelle: 1/25 000

Fond : SCAN 25 ©®, IGN, 2001
Réalisation : CEPA, septembre 2010

REDACTION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 GITES DES TUNNELS DU CHAVANON



MERLINES

MESSEIX

Localisation du site

SAVENNES

SAVENNES

SAINT ETIENNE AUX CLOS

CONFOLENT PORT DIEU

Légende :

 Périmètre Natura 2000 (545 ha)

0 250 500 m



Echelle: 1/25 000

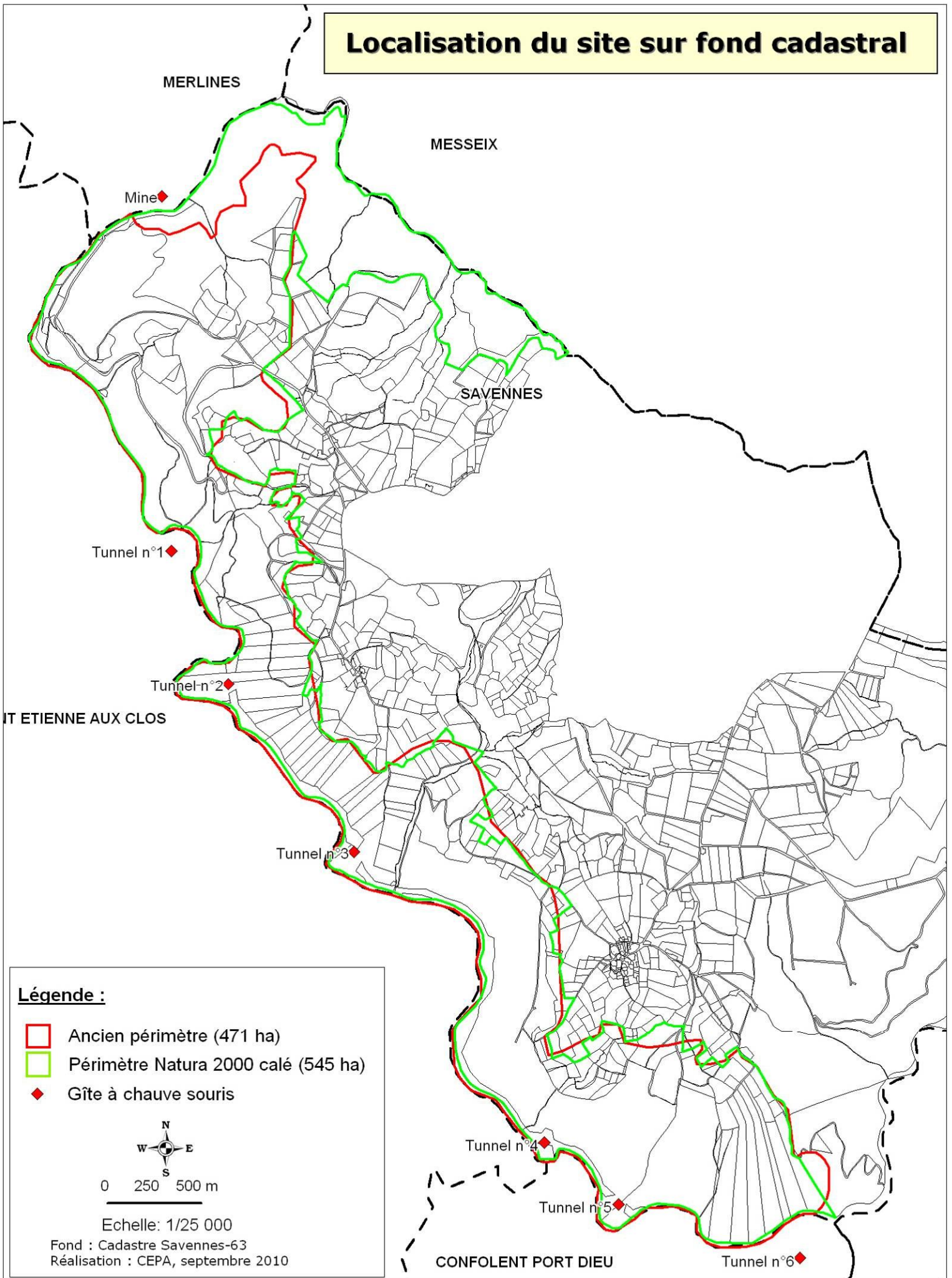
Fond : Ortho CRAIG Topo GEODIS, 2009
Réalisation : CEPA, septembre 2010



DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



Localisation du site sur fond cadastral



DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR 830 2011
TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



2. PRINCIPALES DONNEES ADMINISTRATIVES

Le site Natura 2000 des *Tunnels des gorges du Chavanon* est situé au sud-ouest du Puy de dôme, en limite avec la Corrèze. Le site est localisé sur la commune de Savennes, appartenant au canton de Bourg-Lastic, compris dans la communauté de communes du Sioulet Chavanon.

Tableau n°1 - Données administratives

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000* Site officiel	Enjeux par rapport à Natura 2000* Périmètre d'étude	Origine des données Structures ressources
Région	1	Auvergne	0, 49 % des sites Natura 2000 d'Auvergne (ZSC uniquement)	0, 57% des sites Natura 2000 d'Auvergne (ZSC uniquement)	Portail Natura 2000
Département	1	Puy de Dôme	1, 51% des sites Natura 2000 de Puy de Dôme (ZSC uniquement)	1, 76% des sites Natura 2000 de Puy de Dôme (ZSC uniquement)	Site Internet de la DREAL Auvergne
Canton	1	Canton de Bourg-Lastic	100 % (sites linaires)	100 % (sites linaires)	CEPA
Collectivité territoriale	1	Communauté de Communes Sioulet Chavanon	100 % (sites linaires)	100 % (sites linaires)	CEPA
Commune (cf. carte des zonages administratifs)	1	Savennes	28, 36 % de la commune	32, 87% de la commune	CEPA
Habitant	114 habitants	Savennes	/	/	INSEE

* Ne concerne que les sites Natura 2000 auvergnats, les sites des régions périphériques ne sont pas pris en compte

Le site Natura 2000 est concerné par une ZPS ("Gorges de la Dordogne"), les 3 autres sites ne concernent, à ce niveau, seulement que le cours de la rivière. L'inventaire ZNIEFF, récemment défini par la DREAL concerne les gorges du Chavanon. Il a été défini pour la qualité des milieux et des espèces présentes, ciblant principalement les rapaces et les chauves-souris. On remarquera que ces zones sont coupées par la délimitation Auvergne/Limousin. Les fiches de description des ZNIEFF sont en annexe 2.

Tableau n°2 - Inventaires et mesures contractuelles

(Cf. carte des mesures réglementaires et contractuelles)

Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Natura 2000 : Auvergne	2	FR 830 1094 "Lacs et rivières à loutres" FR 830 1095 "Rivières à écrevisses à pattes blanches"	En bordure du site	DREAL Auvergne
Natura 2000 : Limousin	2	FR 740 1103 "Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents"	En bordure du site	DREAL Limousin
		FR 741 2001 "Gorges de la Dordogne" (Limousin)	Inclus	DREAL Limousin
ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique) de type I, côté Puy-de-Dôme	1	ZNIEFF n°00006041C "Gorges de Savennes"	ZNIEFF définie par les milieux naturels des gorges du Chavanon avec rapaces et chauves-souris principalement	DREAL Auvergne
ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique) de type II, côté Corrèze	1	"Vallée du Chavanon (secteur Corrèze)"		DREAL Limousin
Contrat de rivière	1	Haute Dordogne	Inclus	DREAL Auvergne
PLU, POS, Carte communale	0	Aucun document d'urbanisme (soumise au RNU)	/	DDT Puy-de-Dôme

Inventaires sur le site

Vallee du Chavanon (secteur Corrèze)

Mine

00006041C - GORGES DE SAVENNES

Tunnel n°1

Tunnel n°2

Tunnel n°3

Tunnel n°4

Tunnel n°5





Tunnel n°6

00006012 - GORGES D'AVEZE

00006017 - VALLEE DE LA MORTAGNE

00006016 - VALLEE DE LA BURANDE

Légende :

-  Périmètre Natura 2000
-  Gîtes à chauves-souris
-  ZNIEFF Limousin de type II
-  ZNIEFF Auvergne de type I Modernisées (2009)

Fond : SCAN 25 ©, IGN, 2001
Réalisation : CEPA, septembre 2010



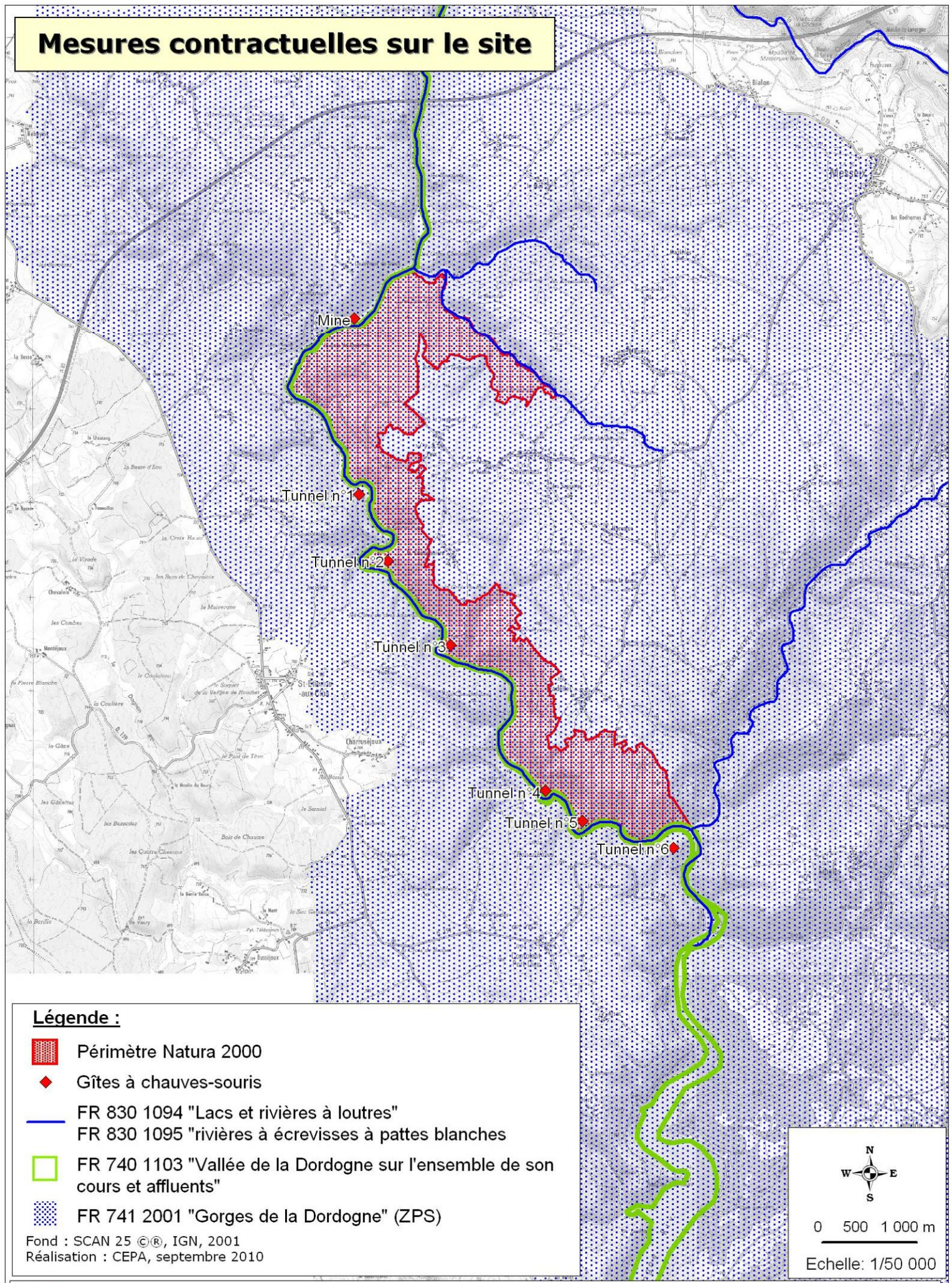
0 500 1 000 m

Echelle: 1/50 000






DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



Mesures contractuelles sur le site



Légende :

-  Périmètre Natura 2000
-  Gîtes à chauves-souris
-  FR 830 1094 "Lacs et rivières à loutres"
FR 830 1095 "rivières à écrevisses à pattes blanches"
-  FR 740 1103 "Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents"
-  FR 741 2001 "Gorges de la Dordogne" (ZPS)

Fond : SCAN 25 ©®, IGN, 2001
Réalisation : CEPA, septembre 2010



0 500 1 000 m

Echelle: 1/50 000



DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



Le site est constitué en majorité de grandes parcelles sectionales, généralement boisées. Les parcelles privées représentent moins de la moitié des propriétés. Il est à noter que le CEPA est propriétaire de 15 hectares le long du Chavanon (3,7 km), incluant l'ancienne voie ferrée avec 3 anciens tunnels. Cette répartition foncière facilitera la mise en place des actions sur le site. Le CEPA a signé par ailleurs une convention de gestion avec un propriétaire sur un tunnel supplémentaire. Chauve-souris Auvergne et le GHML possèdent une convention avec EDF sur un tunnel situé côté Corrèze.

Tableau n°3 - Situation des propriétés sur le site

(Cf. carte foncière)

Données administratives	Quantification		Qualification	Surface (en ha)	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
	Nombre de parcelles comprises dans le site	Nombre de propriétaires concernés				
Propriétés des Collectivités	2	1	Commune de Savennes	1,05	- 1 % du site	Commune de SAVENNES, centre des impôts fonciers de Clermont Ferrand, CEPA
	3	1	Département du Puy de Dôme	0,3		
	Sous total	2		1, 08 ha		
Sectionaux	32	1	Habitants de Savennes	217, 87	51 % du site	
	7	1	Habitants de Pradelles	61, 11		
	Sous total			278, 98		
Autres Propriétés privés (> 1 ha)	214	61		253, 39		

Propriétaires fonciers sur le site

MERLINES

MESSEIX

SAVENNES



0 250 500 m

Echelle: 1/25 000

NT ETIENNE AUX CLOS

Légende :

-  Périmètre Natura 2000
- Propriétés*
-  Habitants de PRADELLES
-  Habitants de SAVENNES
-  Département du Puy de Dôme
-  Commune de SAVENNES
-  Conservatoire des Espaces et des Paysages d'Auvergne
-  Propriétaires privés autres

Fond : Cadastre Savennes-63
Réalisation : CEPA, septembre 2010

CONFOLENT PORT DIEU

DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR 830 2011
TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



3. ACTIVITES HUMAINES

Les gorges du Chavanon sont occupées principalement par la forêt (98 % de la surface du site Natura 2000). Il y a cependant 2% de la surface occupée par l'agriculture (prairies sur le rebord du plateau) et une exploitation piscicole. Les loisirs pratiqués sont des activités de pleine nature (chasse, pêche, randonnée).

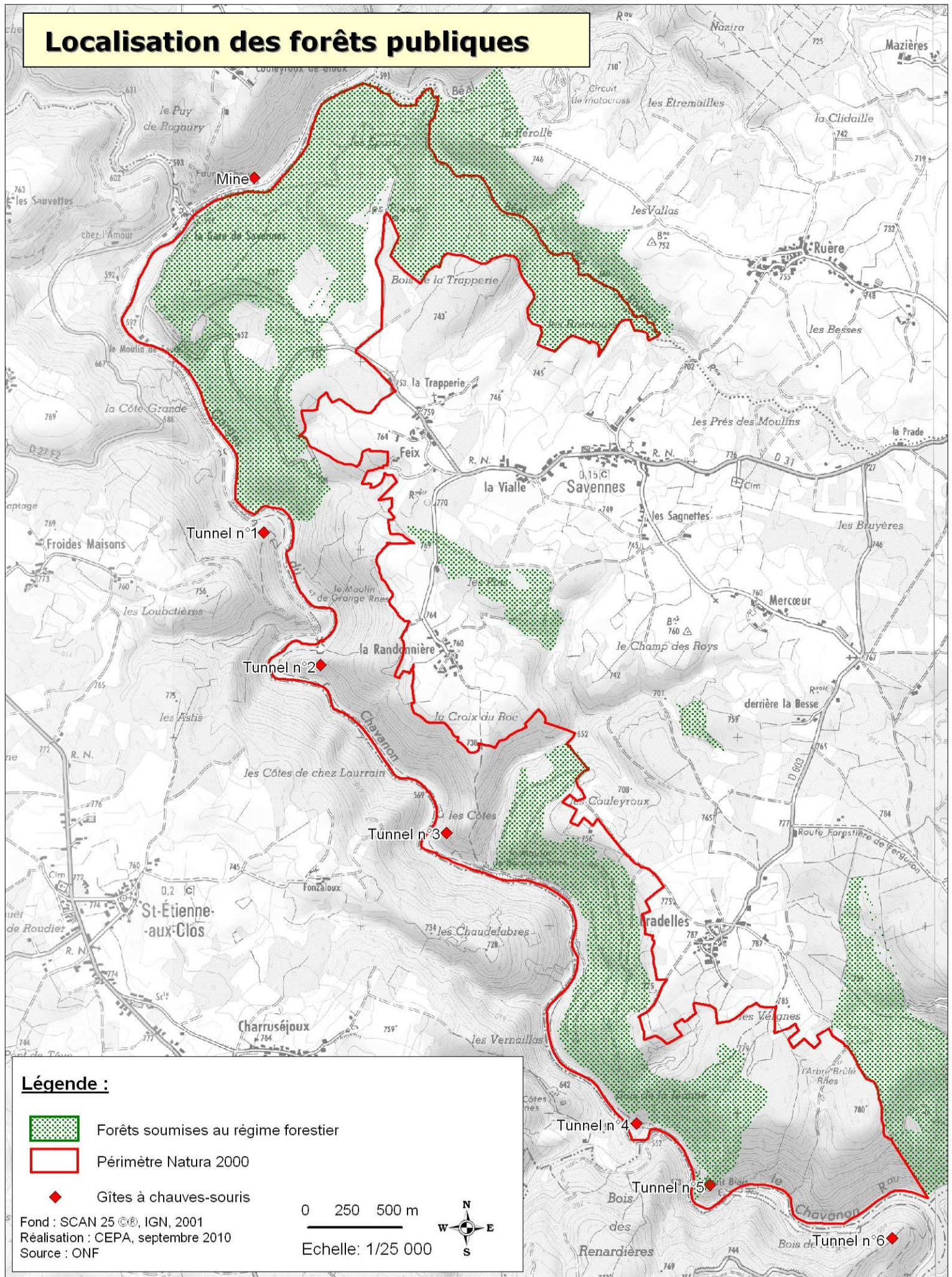
Tableau n°4 - Données sur les activités humaines et l'occupation du sol dans le périmètre

(Cf. Carte des activités économiques)

Activités humaines et occupation du sol (1)	Code FSD des activités (1)	Quantification	Qualification	Origine des données Structures ressources
Agriculture	102-110-120-140	13 ha 4 principaux exploitants agricoles	fauche, pâturage	ONF, Privés, Commune
Activité sylvicole	160-161-162-163-164-165-166-167	532 ha de forêt dont (280 ha) relevant du régime forestier	Exploitation forestière : coupes, plantations (essentiellement de résineux), création de pistes, bois de chauffe essentiellement sur les petites propriétés privées Aucune gestion particulière sur les propriétés forestières les plus escarpées	
Zone urbanisée	500-501	Linaire de RD = 3,2 Km Chemins non inventoriés	Routes, chemins	
Activité hydroélectrique	850-853	En aval	Retenue de Bort les Orgues (influence sur les niveaux d'eau du Chavanon)	CEPA
Activité cynégétique	230	1 association		Commune
Pêche	220	Non chiffrable	Pêche individuelle et de loisirs <u>Espèces pêchées</u> : Truite, Vairon, Loche... (Catégorie 1)	Fédération de Pêche 63 ONEMA 63
	200	1	Pisciculture (Truites fario et arc en ciel)	Privé
Loisirs	622	1 PR [©] sur le site 3 sentiers PDIPR Corrèze à proximité 1 sentier PDIPR Puy-de-Dôme sur le site	Sentiers de randonnée traversant ou jouxtant le site. Randonnée pédestre, VTT, équestre	Commune, CEPA, Chamina [®] , CG 19, CG 63
	623	Non chiffrable	Sports motorisés non encadrés	

(1) Nomenclature FSD

Localisation des forêts publiques



DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR 830 2011
TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON

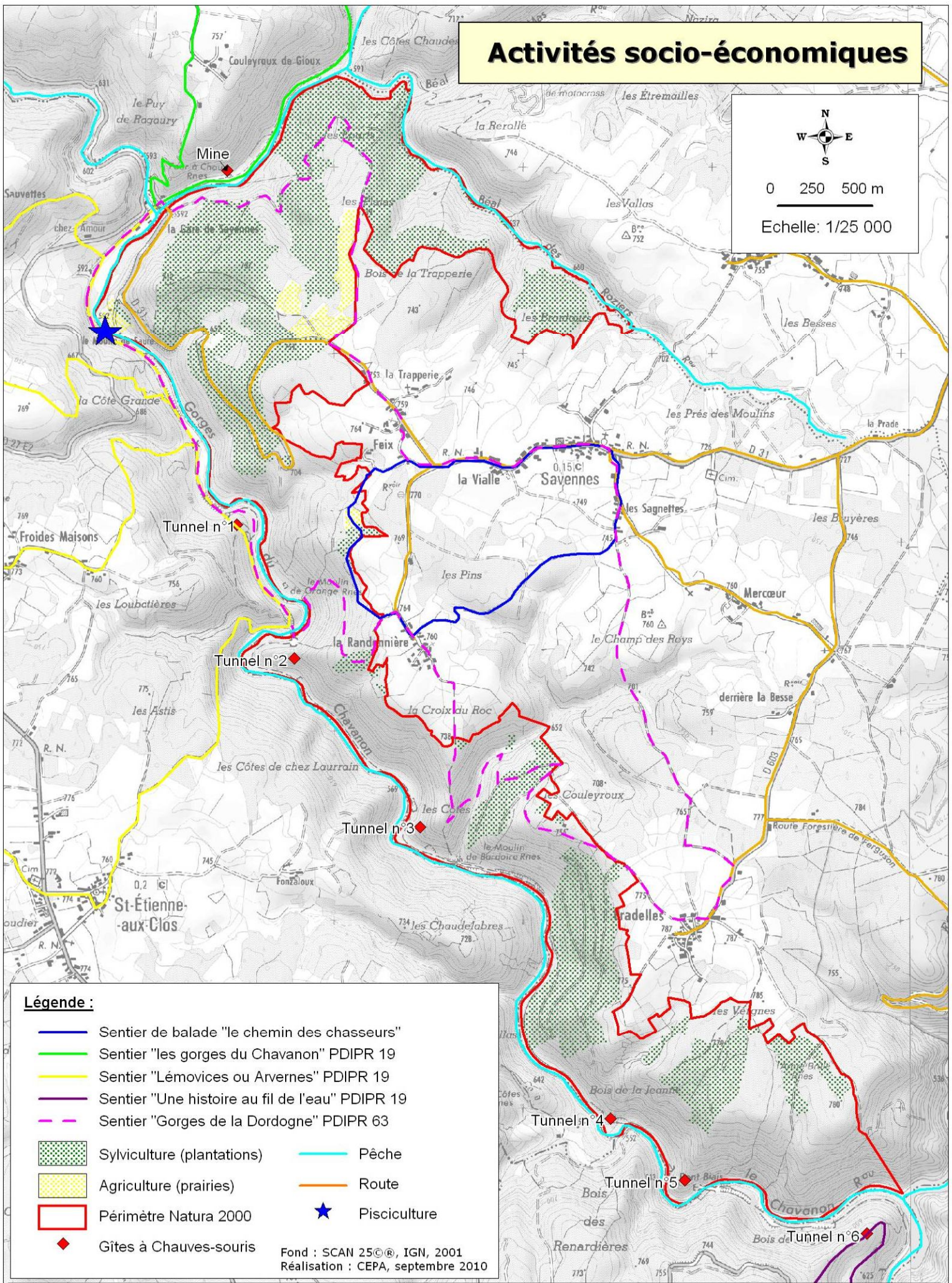


Activités socio-économiques



0 250 500 m

Echelle: 1/25 000



Légende :

- Sentier de balade "le chemin des chasseurs"
- Sentier "les gorges du Chavanon" PDIPR 19
- Sentier "Lémoivices ou Arvernes" PDIPR 19
- Sentier "Une histoire au fil de l'eau" PDIPR 19
- - - Sentier "Gorges de la Dordogne" PDIPR 63
- Sylviculture (plantations)
- Agriculture (prairies)
- Périmètre Natura 2000
- Gîtes à Chauves-souris
- Pêche
- Route
- Pisciculture

Fond : SCAN 25©®, IGN, 2001
Réalisation : CEPA, septembre 2010

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



4. GRANDS MILIEUX ET ENJEUX IDENTIFIES

Le site est situé sur le versant Est de la vallée des gorges du Chavanon, sur la commune de Savennes.

Les plateaux de part et d'autre de la vallée culminent à près de 800 mètres et sont entaillés par une profonde vallée située à 570 mètres. Cette rivière de 54 km, prenant sa source à Crocq (Creuse) et se jetant dans la Dordogne en limite aval du site Natura 2000, longe le site sur 10 km. Sur ces 10 km, 5 affluents différents se jettent dans le Chavanon dont le Béal des Roziers en amont.

Il faut noter que la vallée a été marquée par l'histoire ferroviaire puisque la ligne Paris-Béziers de la compagnie Paris/Orléans passait à travers ces gorges encaissées. Quelques dates clefs ont à retenir :

- 19/06/1868 Déclaration d'utilité publique
- 03/08/1872 Convention de concession Clermont – Tulle
- 05/11/1882 Ouverture à tous trafics Etat
- 28/06/1883 Rétrocession PO
- 15/05/1950 Fermeture à tous trafics SNCF

A partir de 1910, le P.O. envoyait un train tous les jours de la monumentale gare de Paris-Orsay, trois express vers le Massif Central : un express de jour et un express de nuit vers Saint-Flour, ainsi qu'un express de nuit à 20 h52 à destination de Béziers, où il arrivait à 15h47 le lendemain. Ce train passait à Eygurande à 4 heures du matin, parvenu au cœur du massif central à une vitesse commerciale moyenne de 59 km/h... La création du barrage de Bort les Orgues, condamna cette ligne ferroviaire qui fut revendue à des propriétaires privés. Il existe encore 6 tunnels, sur ce secteur dont 4 sont situés dans le site Natura 2000.

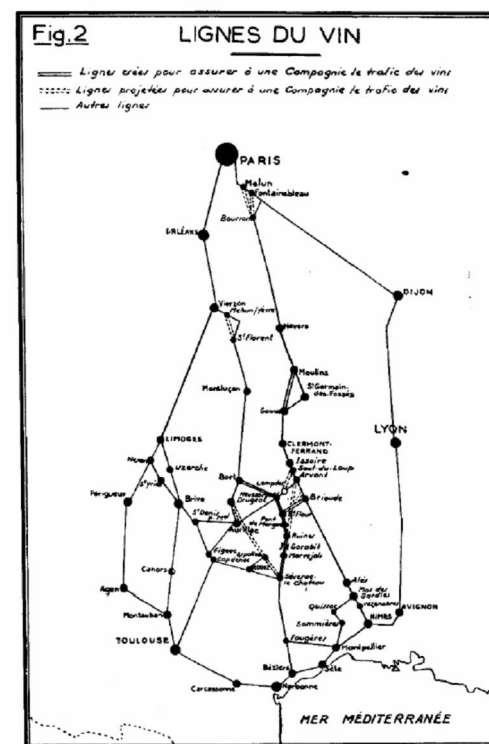


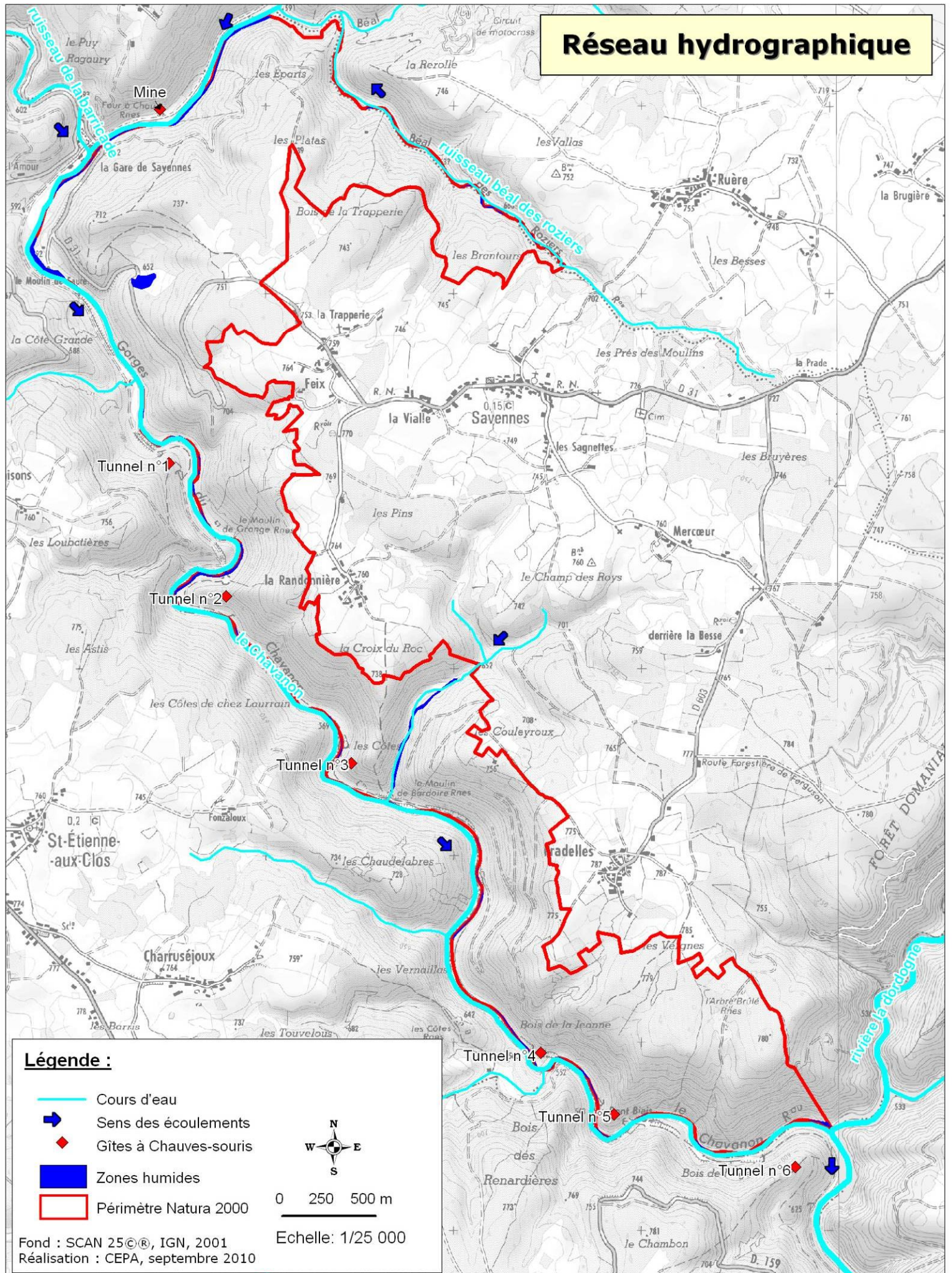
Tableau n°5 - Données abiotiques générales : géosystème des plateaux du Chavanon d'après Jean-Luc Meloux, 1999

	Formes	Interfluves et replats	Versants	Vallons	Vallées
Description	-	Plans ou faiblement convexes, glacis-versant et terrasses	Convexes, rectilignes, concaves, avec chicots rocheux	En berceau, avec 4 secteurs	En gorges, avec fond alluvial étroit (en V), sauf localement
MODELES TOPOGRAPHIE					
ROCHES	Primaire	Socle métamorphique arasé : A l'Ouest : zone faillée (mylonites). Plateaux métamorphiques du Chavanon = micaschistes de la Clidane, migmatites du Chavanon, gneiss du Dognon et du Sillon Houiller.			
FORMATIONS SUPERFICIELLES	Tertiaire	Argiles sableuses oligocènes Epanchages sablo-argileux à cailloutis et galets de quartz (Plio-Quaternaire)	Absents	Remaniés	Absents
	Quaternaire	Altérites limono-sablo-argileuses, remaniées sur les glacis-versants, avec fragipan	Colluvions limono-sableuses cailloux anguleux	Colluvions limono-sableuse sou limono-argilo-sableuses	Alluvions limono-sableuses /sablo-graveleuses, Colluvions limono-sableuses
SOLS	Holocènes	Sols bruns acides, Sols lessivés hydro morphes, Sols bruns, Sols podzolisés (plus rares)	Sols bruns acides ou rankers, Sols colluviaux , Banquettes agricoles Rankers + ou – podzolisés	Sols à pseudogley et à gley, Sols tourbeux (sources)	Rankers , lithosols ou régosols Sols alluviaux inondables Sols colluviaux
REGIME HYDRIQUE	Réserve en eau	Médiocre et contrastée	Faible	Importante (sources)	Importante (nappe phréatique)
	Hydromorphie	Engorgement saisonnier	Absente	Modérée sur les bordures, fortes dans les fonds	Variable à forte
UTILISATION	Passée	Labours, prairies et bois	Bois, labours (banquettes de culture)	Prés de fauche, vergers, bois	Bois, prés de fauche, carrières
	Actuelle	Reboisement, pâtures, rares labours après drainage	Bois et prés, carrières pour l'autoroute	Pâtures + ou drainées, étangs	Peupleraies, bois, prés, barrages

Tableau n°6 : Autres données abiotiques générales

Données abiotiques générales	Quantification	Qualification	Origine des données Structure ressources
Climat	Subatlantique	Climat semi-continentale, modérément arrosé à hivers froids et à étés chauds et orageux. 1 000 mm/an	CEPA
Topographie	/	Vallée boisée encaissée à moyenne altitude (570 à 780 m - dénivelé de 210 mètres)	
Géologie	/	Essentiellement migmatite. A noter affleurement de cipolin (calcaire cristallin à grain très fin et à veines serpentineuses), localisé au-dessus des ruines du four à chaux de Gioux	
Hydrographie	3	Le Chavanon (10,4 km sur le site) et le Béal des Rozier (2,4 km) sont les plus importants. Dordogne (en marge)	AEAD, 2010
Qualité de l'eau		Chavanon : Etat écologique = bon, Etat chimique = bon. Béal des Rozier : Etat écologique = Très bon, Etat chimique = bon. Dordogne/Chavanon : Etat écologique = moyen, Etat chimique = bon	
Historique	4 tunnels dans le site (573 mètres de longueur totale), 1 pont, ancienne voie ferrée		D'après http://www.tunnels-ferroviaires.org

Réseau hydrographique



Légende :

-  Cours d'eau
-  Sens des écoulements
-  Gîtes à Chauves-souris
-  Zones humides
-  Périmètre Natura 2000



0 250 500 m

Echelle: 1/25 000

Fond : SCAN 25©®, IGN, 2001
Réalisation : CEPA, septembre 2010

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



Au sein même du site, les corridors écologiques semblent être fonctionnels pour les chauves souris forestières comme la Barbastelle d'Europe, compte tenu de l'existence d'un cours d'eau bordé d'une ripisylve et d'une importante surface de milieux forestiers.

Pour d'autres espèces notamment aquatiques, seul le barrage de Bort les Orgues est un obstacle majeur notamment pour les poissons migrateurs ou la viabilité de la Moule perlière.

Corridors écologiques



0 1 500 3000 m

Echelle: 1/150 000

GORGES DU CHAVANON

GORGES DE LA DORDOGNE

VALLÉE DE LA DORDOGNE

Légende :

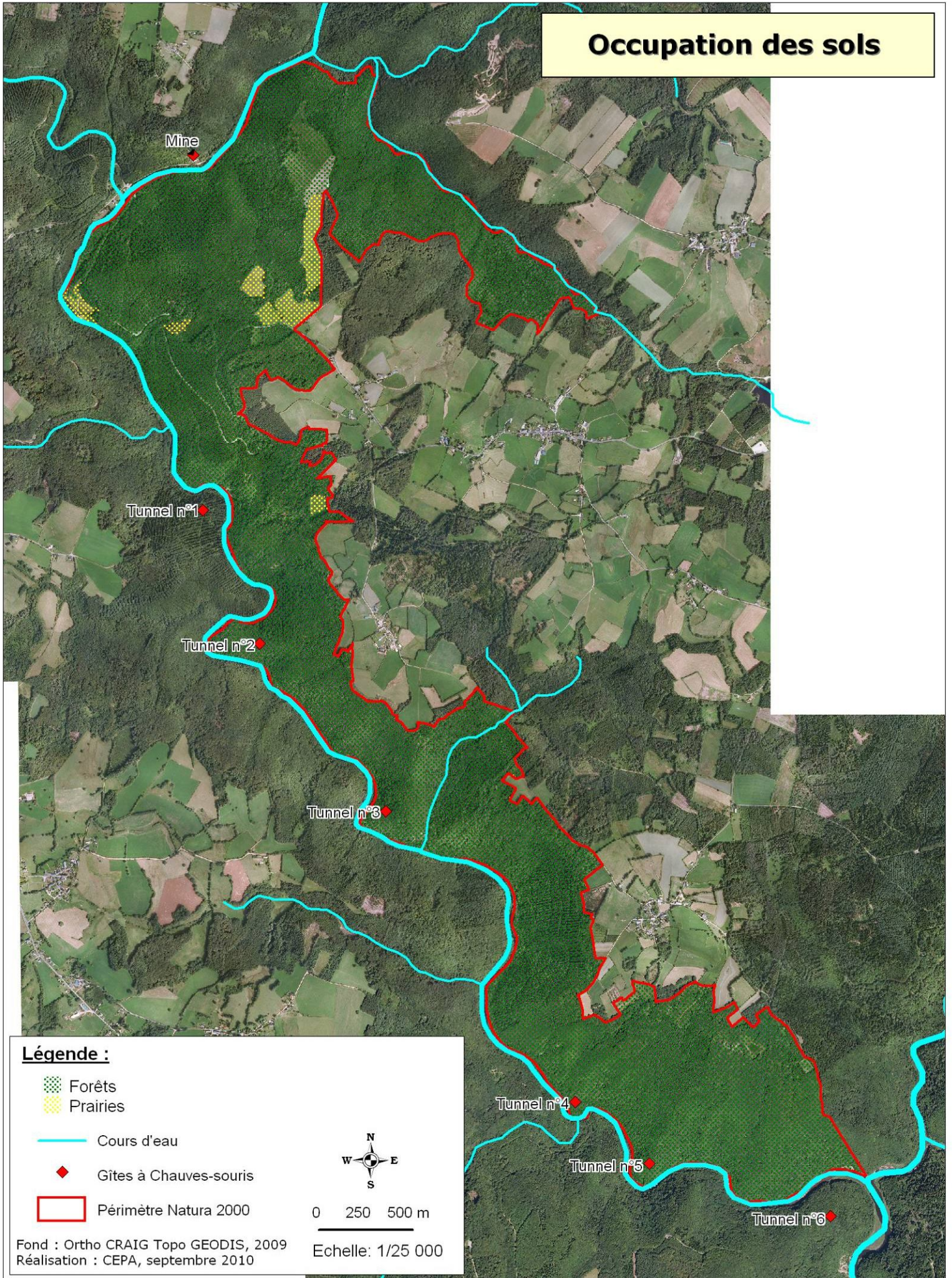
- Continums boisés
- Continums prairiaux
- Continums aquatiques
- Villes, villages
- Cultures
- GRANDES VALLEES**
- Gites d'hibernation de Barbastelle
- Périmètre d'étude
- Grands axes routiers
- Voies ferrées
- Lignes haute tension
- Barrage de la Dordogne

Fond : CORINE LAND COVER 2006
Réalisation : CEPA, septembre 2010

DOCUMENT D'OBJECTIFS
SITE NATURA 2000 FR 830 2011
TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



Occupation des sols



Légende :

- Forêts
- Prairies

- Cours d'eau
- Gites à Chauves-souris
- Périmètre Natura 2000



0 250 500 m

Echelle: 1/25 000

Fond : Ortho CRAIG Topo GEODIS, 2009
Réalisation : CEPA, septembre 2010

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



Les milieux naturels sont quasi totalement composés de forêts (98 %).

Tableau n°7 :- Liste des grands types de milieux

(Cf. carte Occupation des sols)

Grands milieux	Surface et pourcentage de recouvrement du site (SIG)	Etat sommaire du grand milieu	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés	Principales espèces d'intérêt communautaires concernées	Principales menaces ou compatibilités en lien avec les tendances naturelles et les activités humaines	Origine des données Structures ressources
Forêts	532 ha (98 %)	moyen	<ul style="list-style-type: none"> ♦ hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex ♦ forêts de pentes, éboulis ou ravins ♦ forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> 	Chauves-souris forestières (territoires de chasse et gîtes potentiels) comme la Barbastelle	Gestion forestière inapproprié (coupes rases, création de pistes mal réfléchies, plantations monospécifiques d'essence résineuses et/ou exotiques)	CEPA
Prairies	13 ha (2 %)	bon	♦ Prairies de fauche	Chauves-souris des milieux ouverts comme les Rhinolophes (territoires de chasse)	Intensification des pratiques agricoles	

5. DESCRIPTION DU PATRIMOINE NATUREL DU SITE

Les habitats naturels et les espèces remarquables

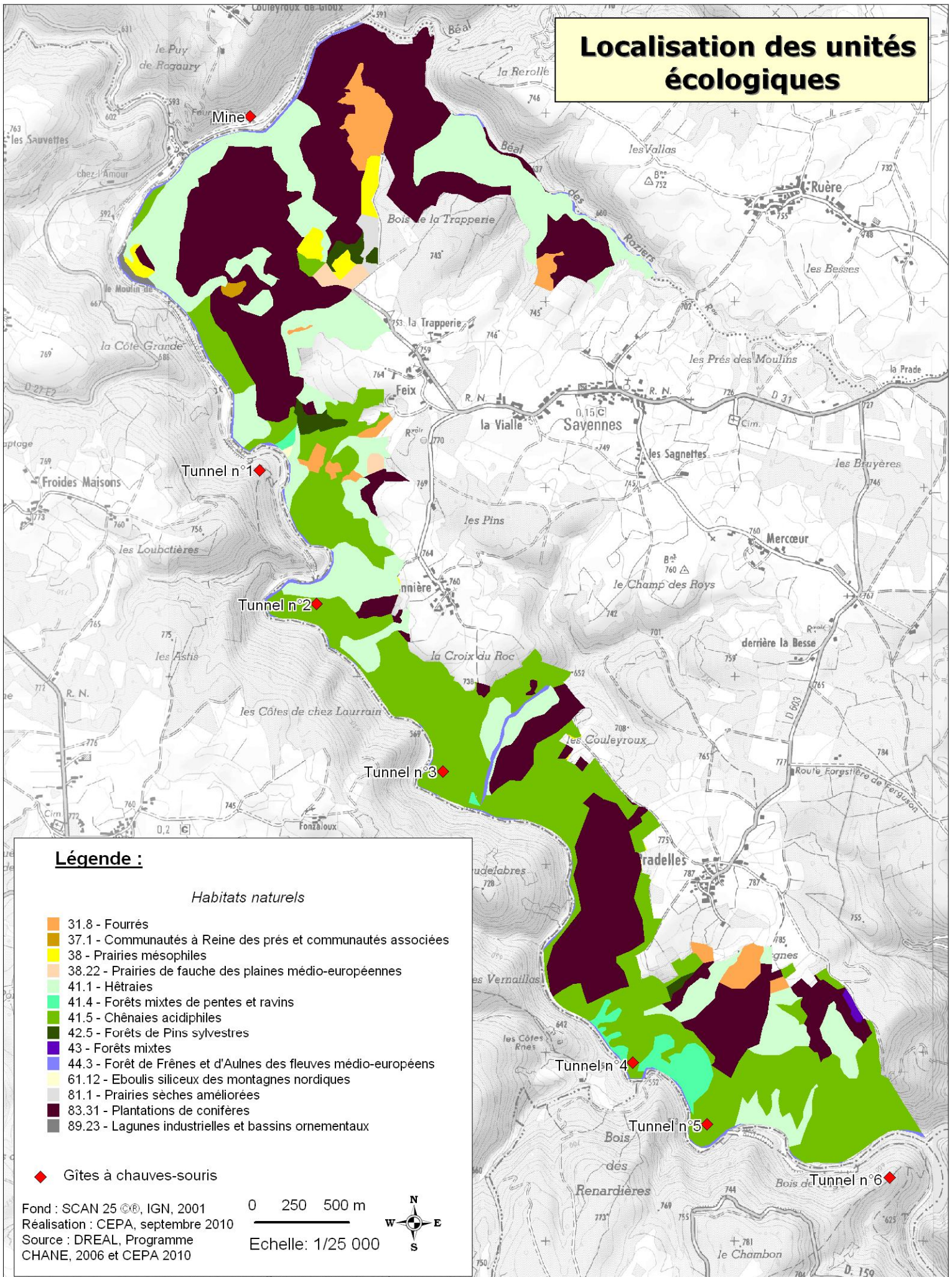
La cartographie des habitats a été réalisée en 2006 par le CEPA dans le cadre du programme Chanés (données référence). Compte-tenu de l'extension du site, une cartographie complémentaire a été effectuée par le CEPA sur les 80 hectares complémentaires en 2010.

Il faut noter que les habitats forestiers sont homogènes et marqués par de grandes entités comme les plantations de conifères (194 ha, 36 %), les chênaies (170 ha, 31 %) ou les hêtraies (94 ha, 17 %). Les autres habitats forestiers ou de milieux ouverts restent marginaux.

Tableau n°8 : Liste des habitats présents sur le site (typologie CORINE Biotopes)
(Cf. Carte des habitats selon la typologie CORINE Biotopes)

Habitats naturels et semi-naturels	Code CORINE Biotopes	Quantification (ha)	Pourcentage du site (quand > à 1%)	Origine des données Structures ressources
Eaux eutrophes	22.13	0,05	-	DREAL Auvergne (cartographie CHANES) et compléments CEPA, 2006 et 2010
Zone à Truites	24.12	0,67	-	
Groupements euro-sibériens annuels des vases fluviatiles	24.52	0,09	-	
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	2,86	1%	
Landes médio-européennes à <i>Cytisus scoparius</i>	31.841	8,83	2%	
Clairières forestières	31.87	4,41	1%	
Recrûs forestiers caducifoliés	31.8D	2,77	1%	
Communautés à Reine des prés et communautés associées	37.1	0,89	-	
Prairies mésophiles	38	0,08	-	
Pâtures mésophiles	38.1	6,17	1%	
Pâturages continus	38.11	0,03	-	
Prairies de fauche des plaines médio-européennes	38.22	3,00	1%	
Hêtraies atlantiques acidiphiles	41.12	33,65	6%	
Hêtraies neutrophiles	41.13	92,47	17%	
Hêtraies neutrophiles pyrénéo-cantabriques	41.14	2,40	0%	
Forêts mixtes de pentes et ravins	41.4	8,60	2%	
Chênaies acidiphiles	41.5	170,86	31%	
Forêts de Pins sylvestres	42.5	5,16	1%	
Forêts mixtes	43	0,55	-	
Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	44.3	3,77	1%	
Végétation à <i>Phalaris arundinacea</i>	53.16	0,10	-	
Eboulis siliceux des montagnes nordiques	61.12	0,19	-	
Falaises siliceuses hercyniennes	62.212	0,00	-	
Prairies sèches améliorées	81.1	2,04	-	
Plantations de conifères	83.31	194,25	36%	
Villes, villages et sites industriels	86	0,10	-	
Sites industriels en activités	86.3	0,03	-	
Lagunes industrielles et bassins ornementaux	89.23	0,82	-	
		544, 85	100 %	

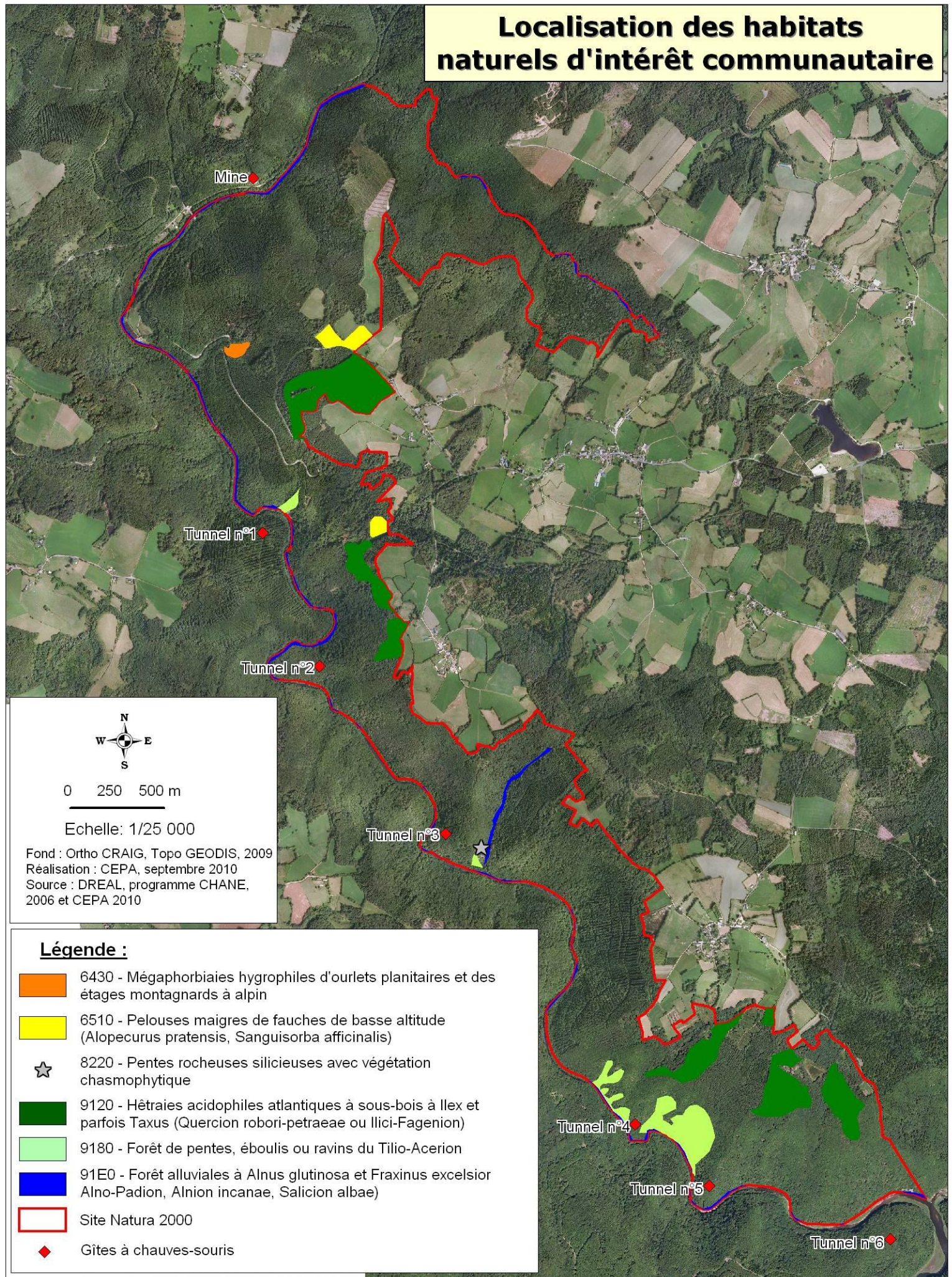
Localisation des unités écologiques



**DOCUMENT D'OBJECTIFS
 SITE NATURA 2000 FR 830 2011
 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON**



Localisation des habitats naturels d'intérêt communautaire




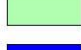





0 250 500 m

Echelle: 1/25 000

Fond : Ortho CRAIG, Topo GEODIS, 2009
 Réalisation : CEPA, septembre 2010
 Source : DREAL, programme CHANE, 2006 et CEPA 2010

Légende :

-  6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpin
-  6510 - Pelouses maigres de fauches de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)
-  8220 - Pentes rocheuses silicieuses avec végétation chasmophytique
-  9120 - Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)
-  9180 - Forêt de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion
-  91E0 - Forêt alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)
-  Site Natura 2000
-  Gîtes à chauves-souris



**DOCUMENT D'OBJECTIFS
 SITE NATURA 2000 FR 830 2011
 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON**



Le site est concerné par 6 habitats d'intérêt européen, représentant 10 % de la surface totale du site (54 ha). Il s'agit avant tout d'habitats forestiers (forêts de pentes, hêtraies acidiphiles et forêts alluviales résiduelles). Seuls 0,6 % du site sont concernés par des habitats ouverts d'intérêt communautaire (Mégaphorbiaie et prairie de fauche).

Tableau n°9 : Liste des habitats de l'annexe I de la Directive 92/43 (typologie Natura 2000)

(Cf. Carte des habitats d'intérêt communautaire)

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure	Fonctionnalité	Etat de conservation à l'issu de l'inventaire	Etat de conservation à l'échelle biogéographique	Origine des données Structures ressources
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	0,76 ha (0, 14 %)	Végétation vivace herbacée haute	Territoire de chasse	Favorable	Inadéquat	DREAL Auvergne (cartographie CHANES) et complément s CEPA Fiches "Habitats" des cahiers d'habitats Natura 2000
Pelouses maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	3,00 ha (0, 55 %)	Prairies de fauche mésophiles colinéennes	Territoire de chasse	Favorable	Mauvais	
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	Ponctuel	/	Gites potentiels	Favorable	Favorable	
Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	9120	33,12 ha (6, 8 %)	Hêtraies installées sur des sols pauvres en éléments minéraux et acides	Gites potentiels, territoire de chasse	Inadéquat	Inconnu	
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	9180	9,95 ha (1, 83 %)	Forêts installées sur des fortes pentes, sur des éboulis, sur les versants ou les fonds de ravins où le sol est souvent très limité	Gites potentiels, territoire de chasse	Favorable	Favorable	
Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	91E0	6,85 ha (1, 26 %)	Forêts occupant le lit majeur des cours d'eau	Territoire de chasse	Favorable	Mauvais	

(1) Nom d'après l'annexe I de la Directive 92/43

➤La flore

Ce site présente une forte diversité floristique, marquée par la présence d'espèces habituellement montagnardes. **15 espèces végétales remarquables** ont été recensées sur le site (36 sur le secteur). On notera qu'une espèce est concernée par l'annexe V de la directive Habitat : le Perce-neige. 2 espèces sont protégées au niveau national, 26 espèces dans les régions Auvergne/Limousin.

On notera la présence d'une espèce exotique envahissante notée sur 600 mètres en aval du Moulin de Faure, le Robinier faux-accacia.

Tableau n°10 : Liste des espèces végétales remarquables
(Cf. Carte localisation flore remarquable)

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (nombre d'individus)	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut*	Etat de conservation à l'issu de l'inventaire	Etat de conservation à l'échelle biogéographique	Origine des données Structure ressources
Sur le site Natura 2000								
<i>Adenostyles alliariae</i>	Adénostyle à feuilles d'alliaire	/			LRL, PRL		/	Pic Noir, CBNMC, CEPA, 2010
<i>Astrantia major</i>	Grande Astrance	/			LRL, PRL		/	
<i>Bromus secalinus</i>	Brome faux-seigle	/			LRA, LRL		/	
<i>Carex pilosa</i>	Laiche pileux	/			LRA, LRL		/	
<i>Daphne mezereum</i>	Bois-joli	/			LRL, PRL		/	
<i>Dianthus barbatus var. girardinii</i>	Œillet barbu	/			LRA, PRA, PRL		/	
<i>Gagea lutea</i>	Gagée jaune	/			LRA, LRL, PN		/	
<i>Galanthus nivalis</i>	Perce neige	Fs05			Annexe V		Favorable	
<i>Lathyrus vernus</i>	Gesse printanière	/			LRA		/	
<i>Lilium martagon</i>	Lys martagon	/			LRA, LRL, PRA, PRL		/	
<i>Meconopsis cambrica</i>	Pavot jaune	/			LRA, LRL, PRA, PRL		/	
<i>Melica nutans</i>	Mélle penchée	/			LRA, LRL		/	
<i>Scilla lilio-hyacinthus</i>	Scille fausse jacinthe	/			LRL		/	
<i>Thalictrella thalictroides</i>	Isopyre faux pygamon	/			LRL, PRL		/	
<i>Thyselinum palustre</i>	Peucedan des marais	/			LRL		/	
Sur le reste de la vallée								
<i>Aconitum lycoctonum</i>	Aconit tue-loup	/			LRL, PRL		/	Pic Noir, CBNMC, CEPA, 2010
<i>Actaea spicata</i>	Actée en épi	/			LRL, PRL		/	
<i>Amelanchier ovalis</i>	Amélanchier à feuilles ovales	/			LRL, PRL		/	
<i>Arnica montana</i>	Arnica des montagnes	Fs02			Annexe V		Inadéquat	
<i>Cardamine heptaphylla</i>	Cardamine à sept folioles	/			LRL, PRL		/	
<i>Chrysosplenium alternifolium</i>	Dorine à feuilles alternes	/			LRL, PRL		/	
<i>Cicerbita plumierii</i>	Laitue de Pulmier	/			LRL, PRL		/	
<i>Cystopteris fragilis</i>	Cystoptère fragile	/			LRL, PRL		/	
<i>Doronicum pardalianches</i>	Doronic tue-panthère	/			LRL, PRL		/	
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle d'hiver	/			LRL, PRL		/	
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Orchis moucheron	/			LRL, PRL		/	
<i>Lunaria rediviva</i>	Lunaire vivace	/			LRL, PRL		/	
<i>Meum athameticum</i>	Fenouil des Alpes	/			LRL, PRL		/	
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néotie nid d'oiseau	/			LRL, PRL		/	
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	/			LRL, PRL		/	
<i>Paris quadrifolia</i>	Paris à quatre feuilles	/			LRL, PRL		/	
<i>Polygonatum verticillatum</i>	Sceau de Salomon verticillé	/			LRL, PRL		/	
<i>Pyrola minor</i>	Petite Pyrole	/			LRL, PRL		/	
<i>Senecio cacaliaster</i>	Séneçon cacaliaster	/			LRL, PRL		/	
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	/			LRA, PN		/	
<i>Valeriana tripteris</i>	Valériane à trois folioles	/			LRL, PRL		/	

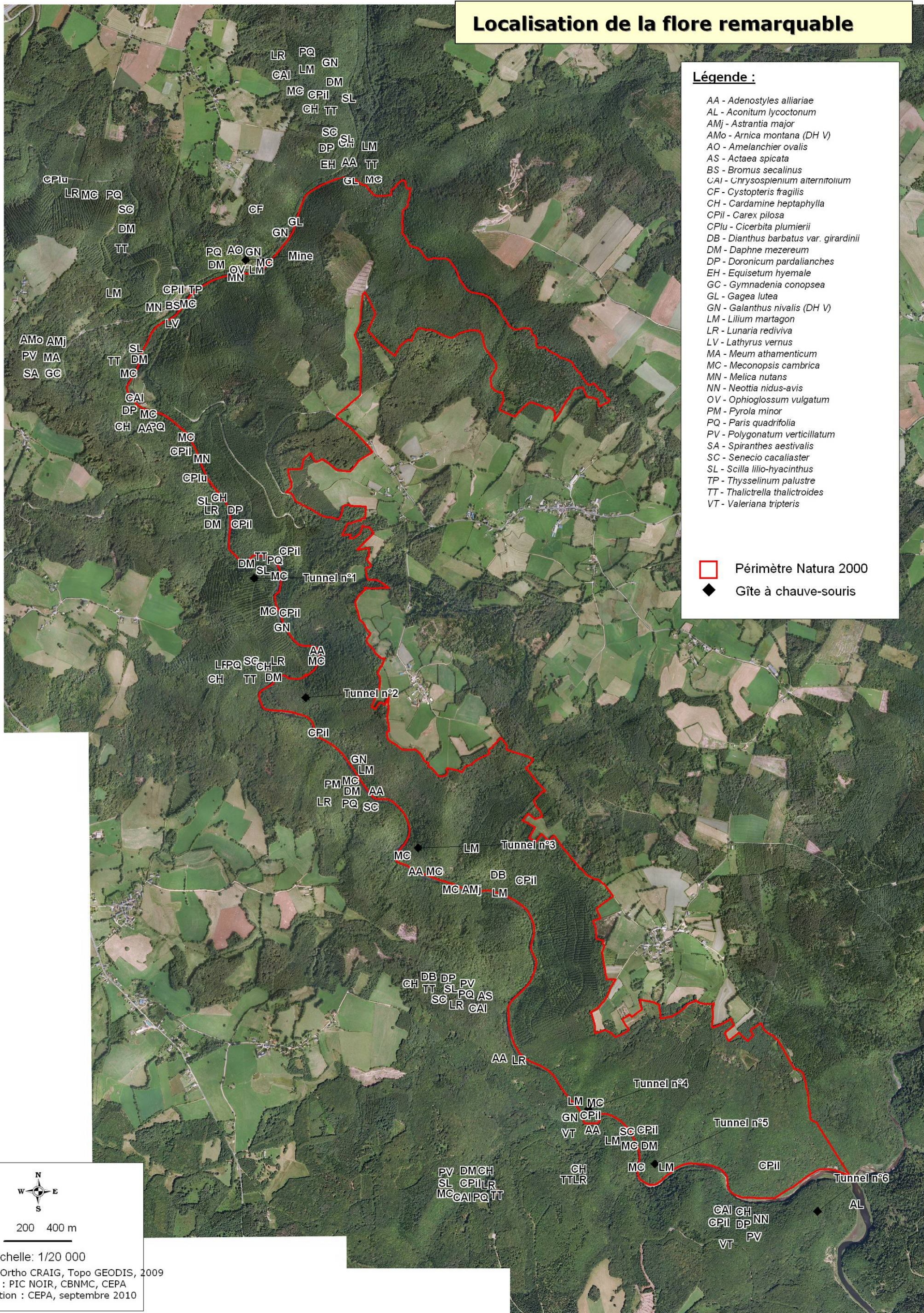
* Annexe V de la directive « Habitat », LRA : Liste Rouge Régionale Auvergne, LRL : Liste Rouge Régionale Limousin, PRA Protection Régionale Auvergne, PRL : Protection Régionale Limousin, PN : Protection Nationale

Localisation de la flore remarquable

Légende :

- AA - *Adenostyles alliariae*
- AL - *Aconitum lycoctonum*
- AMj - *Astrantia major*
- AMo - *Arnica montana* (DH V)
- AO - *Amelanchier ovalis*
- AS - *Actaea spicata*
- BS - *Bromus secalinus*
- CAI - *Chrysosplenium alternifolium*
- CF - *Cystopteris fragilis*
- CH - *Cardamine heptaphylla*
- CPil - *Carex pilosa*
- CPlu - *Cicerbita plumierii*
- DB - *Dianthus barbatus* var. *girardinii*
- DM - *Daphne mezereum*
- DP - *Doronicum pardalianches*
- EH - *Equisetum hyemale*
- GC - *Gymnadenia conopsea*
- GL - *Gagea lutea*
- GN - *Galanthus nivalis* (DH V)
- LM - *Lilium martagon*
- LR - *Lunaria rediviva*
- LV - *Lathyrus vernus*
- MA - *Meum athameticum*
- MC - *Meconopsis cambrica*
- MN - *Melica nutans*
- NN - *Neottia nidus-avis*
- OV - *Ophioglossum vulgatum*
- PM - *Pyrola minor*
- PQ - *Paris quadrifolia*
- PV - *Polygonatum verticillatum*
- SA - *Spiranthes aestivalis*
- SC - *Senecio cacaliaster*
- SL - *Scilla lilio-hyacinthus*
- TP - *Thyselinum palustre*
- TT - *Thalictrum thalictroides*
- VT - *Valeriana tripteris*

- Périmètre Natura 2000
- ◆ Gîte à chauve-souris



0 200 400 m

Echelle: 1/20 000

Fond : Ortho CRAIG, Topo GEODIS, 2009
 Source : PIC NOIR, CBNMC, CEPA
 Réalisation : CEPA, septembre 2010



DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



➤La faune

Ce site Natura 2000 a été désigné principalement pour les chauves-souris. Aujourd'hui, 12 espèces différentes ont été identifiées sur la vallée principalement en période hivernale avec un effectif maximum de 190 individus. La Barbastelle représente l'espèce la plus représentée (plus de 70 %des effectifs). Ce réseau de gîtes constitue un des secteurs identifiés comme d'importance nationale pour la Barbastelle (3 secteurs en Auvergne). Le site Natura 2000 est constitué de 11 espèces pour 102 individus maximum.

Les données sont issues d'une synthèse de différents inventaires et suivis réalisés par Chauve-souris Auvergne et le GHML (Groupe Herpétologique et Mammalogique du Limousin). Ces inventaires ont commencé en 1995 par M. Barataud, puis un suivi annuel est réalisé sur les ouvrages connus depuis 1998 (observation directe).

Ils ne donnent qu'une vision partielle des effectifs globaux, en particulier en période estivale où les populations estivales de chauves souris sont très peu connues (espèces principalement forestières, difficultés de repérage des gîtes). D'autres méthodes seraient nécessaires pour mieux appréhender cette période comme la télédétection ou la capture.

Figure 1 : Evolution des effectifs hivernaux de Barbastelle dans les tunnels de la vallée entre 1998 et 2010

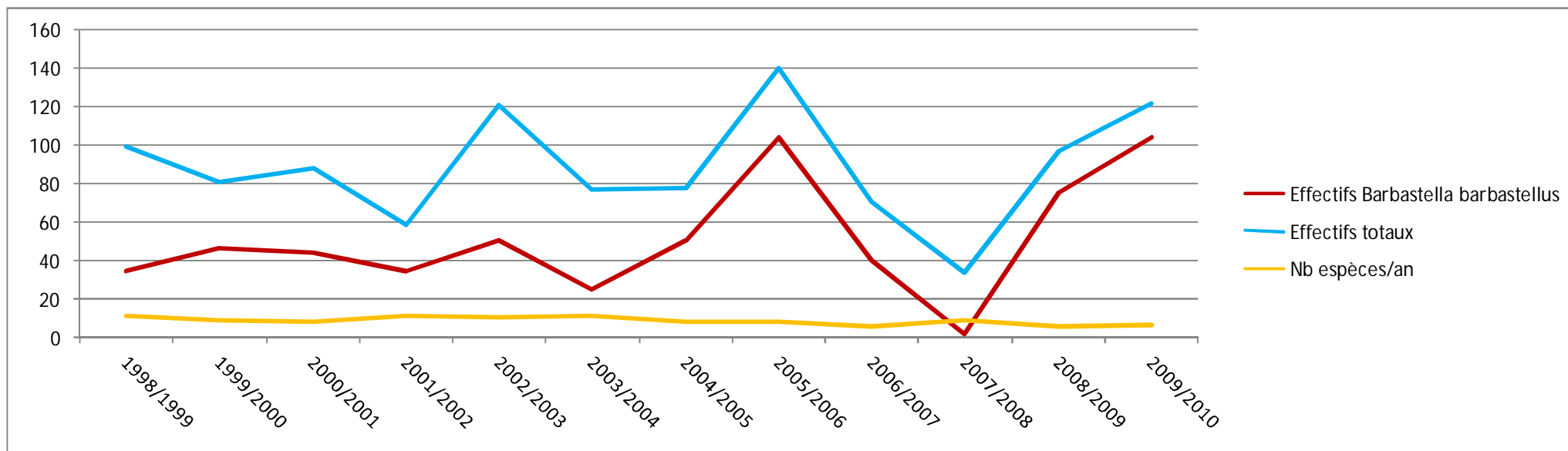


Tableau n°11 : Liste des chauves-souris justifiant la désignation du site (annexes II et IV de la Directive 92/43)
(Cf. Carte habitats d'espèces)

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (nombre d'individus)		Habitat de l'espèce	Statut*	Population relative (2)	Etat de conservation à l'issu de l'inventaire	Etat de conservation à l'échelle biogéographique	Origine des données Structure ressources	
			Vallée	Site Natura 2000							
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	1308	2-104	0-59	forêt, bâtiment, tunnels	H, E	C	Favorable	Inadéquat	Chsa, GHML, 1995-2010	
<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein	1323	0-1	/	forêt, mine	H	D	Inconnu	Inconnu		
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à Oreilles échancrées	1321	0-1	0-1	prairie, bâtiment, tunnels, mine	H	D		Inconnu		
<i>Myotis myotis / blythii</i>	Grand / Petit Murin	1324 / 1307	2-12	0-10	forêt, bâtiment, tunnels, mine	H	D		Inconnu		
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	1304	0-3	0-1	prairie, sous bois, bâtiment, mine	H	D		Inadéquat		
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	1304	0-5	0-2	prairie, sous bois, bâtiment, mine	H	D		Inadéquat		
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	1327	1-4	0-1	forêt, prairie, bâtiment, tunnels	H	D		Inconnu		Inconnu
<i>Myotis daubentoni</i>	Murin de Daubenton	1314	0-1	0-1	forêt, rivière, ponts, tunnels, mine	H, E	D				Favorable
<i>Myotis mystacinus / brandtii</i>	Murin à Moustaches/ de Brandt	1330-1320	0-3	0-3	forêt, prairie, bâtiment, tunnels, mine	H	D				Inconnu
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	1322	0-6	0-5	forêt, tunnels, mine	H	D				Inconnu
<i>Pipistrellus sp ou pipistrellus</i>	Pipistrelle indéterminée ou commune	1309	2-38	0-3	forêt, prairie, bâtiment, tunnels	H, E	D				Favorable ou inconnu
<i>Plecotus sp.</i>	Oreillards sp.	1329/1326	3-13	1-6	forêt, prairie, bâtiment, tunnels, mine	H	D	Inconnu			

* H : Hibernation, R : Reproduction, E : Estivant.

Tableau n°12 : Description des gîtes d'hibernation

Commune	Dénomination	Concerné par le site	Longueur en mètres	Propriété	Aménagements actuels	Effectif maximum de Chauves-souris	Nombre d'espèces maximum
Inclus dans le site Natura 2000							
SAVENNES	<i>Tunnel 2 (Randonnière)</i>	Oui	147	Privé, convention avec CEPA	aucun	21	7
SAVENNES	<i>Tunnel 3 (Mercoeur)</i>	Oui	210	CEPA	aucun	23	8
SAVENNES	<i>Tunnel 4 (Pradelles)</i>	Oui	71	CEPA	aucun	6	4
SAVENNES	<i>Tunnel 5</i>	Oui	145	CEPA	aucun	21	8
Dans le reste de la vallée							
SAINT-ETIENNE-AUX-CLOS	<i>Tunnel 1 (Froides Maisons)</i>	Non	132	Privé	aucun	3	6
CONFOLENT PORT DIEU	<i>Tunnel (Confolent)</i>	Non	388	EDF, convention avec Chauve-Souris Auvergne, GHML	grilles	68	7
MERLINES	<i>Mine et four à chaux</i>	Non	40	Privé	grilles	18	11

Figure 2 : Contexte général du site

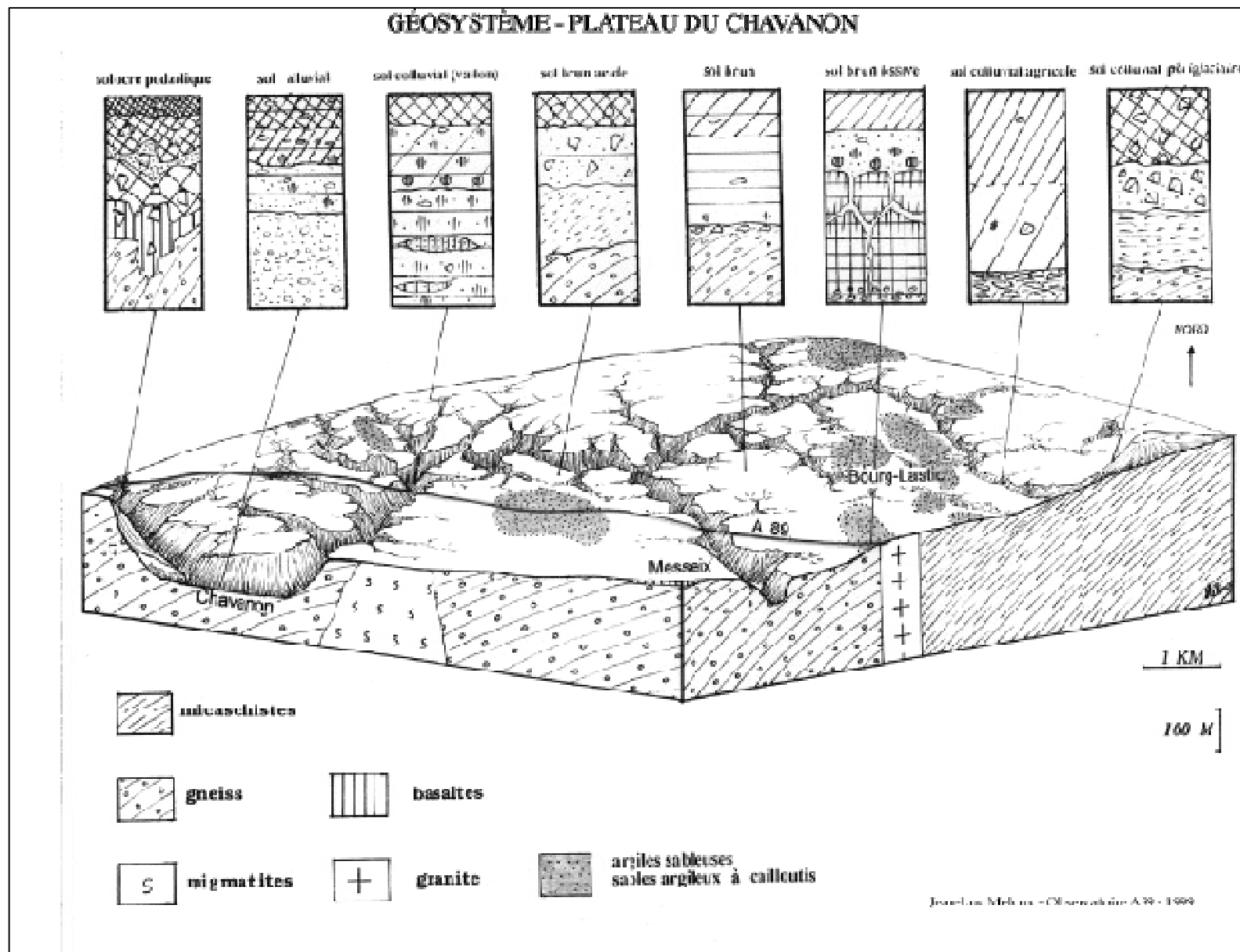


Figure 3 : Planche photos, contexte général du site



Forêt de pente

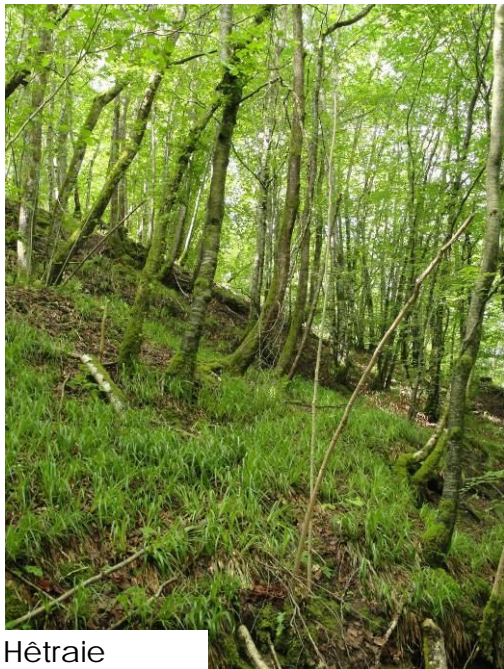


Prairie de fauche



Vallée

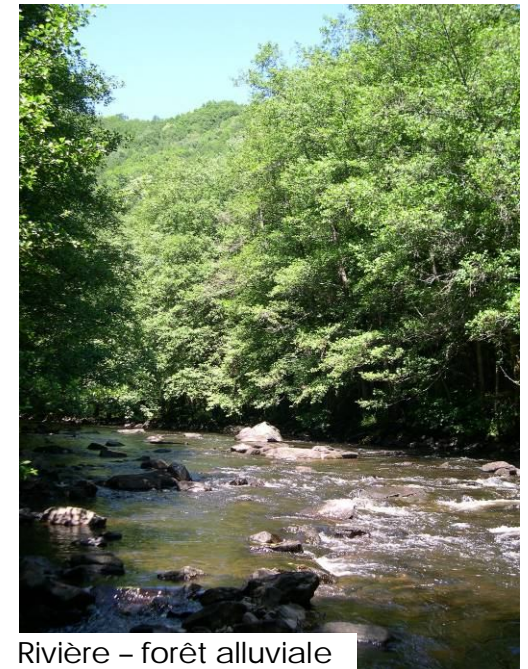
Photos : CEPA



Hêtraie



Mégaphorbiaie



Rivière – forêt alluviale

Figure 4 : Planche photos, les tunnels du site



Trois espèces supplémentaires de l'Annexe II de la Directive Habitats sont présentes sur le site, il s'agit de la Moule perlière et de la Loutre ; deux espèces liées aux rivières (intégrées d'ailleurs dans deux autres sites Natura 2000). Le Grand Capricorne est mentionné par ailleurs sur la vallée.

Tableau n°13 : Liste des autres espèces animales justifiant la désignation du site (annexe II de la directive 92/43)
(Cf. carte habitats d'espèces)

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (nombre d'individus)		Habitat de l'espèce	Stat ut	Population relative (2)	Etat de conservation à l'issu de l'inventaire	Etat de conservation à l'échelle biogéographique	Origine des données Structure ressources
			Vallée	Site Natura 2000						
<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	1079			Forêt	R	Inconnu	Inconnu	Inadéquat	Pic noir, 2005
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	1355			Milieu aquatique dulcicole (espèce très ubiquiste)	R	D	Favorable	Favorable	CEPA, 2005; Fiches « Habitat » Natura 2000
<i>Margaritifera margaritifera</i>	Moule perlière	1029	Données non évaluables mais présence attestée		Milieu aquatique	R	Inconnu	Défavorable	Défavorable	CEPA, 2004 ; Pic noir

(1) Nom d'après l'annexe II de la Directive 92/43

(2) Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

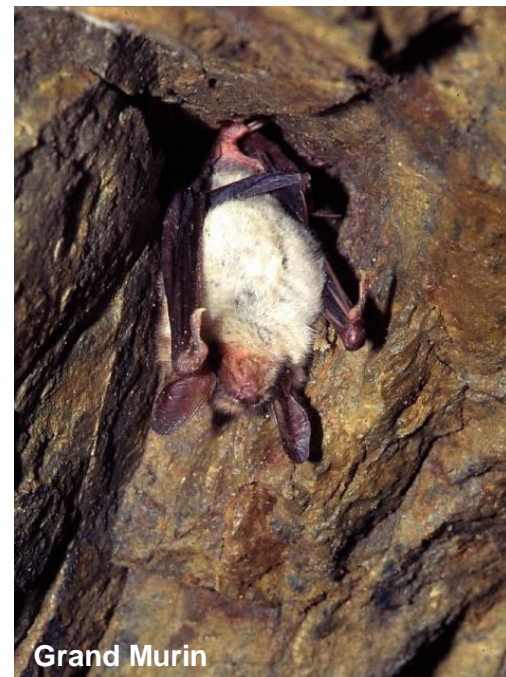
Figure 5 : Planche photos, les chauves-souris du site



Grand Murin



Grand Rhinolophe



Grand Murin



Barbastelle



Petit Rhinolophe



Murin à Orelles échancrées

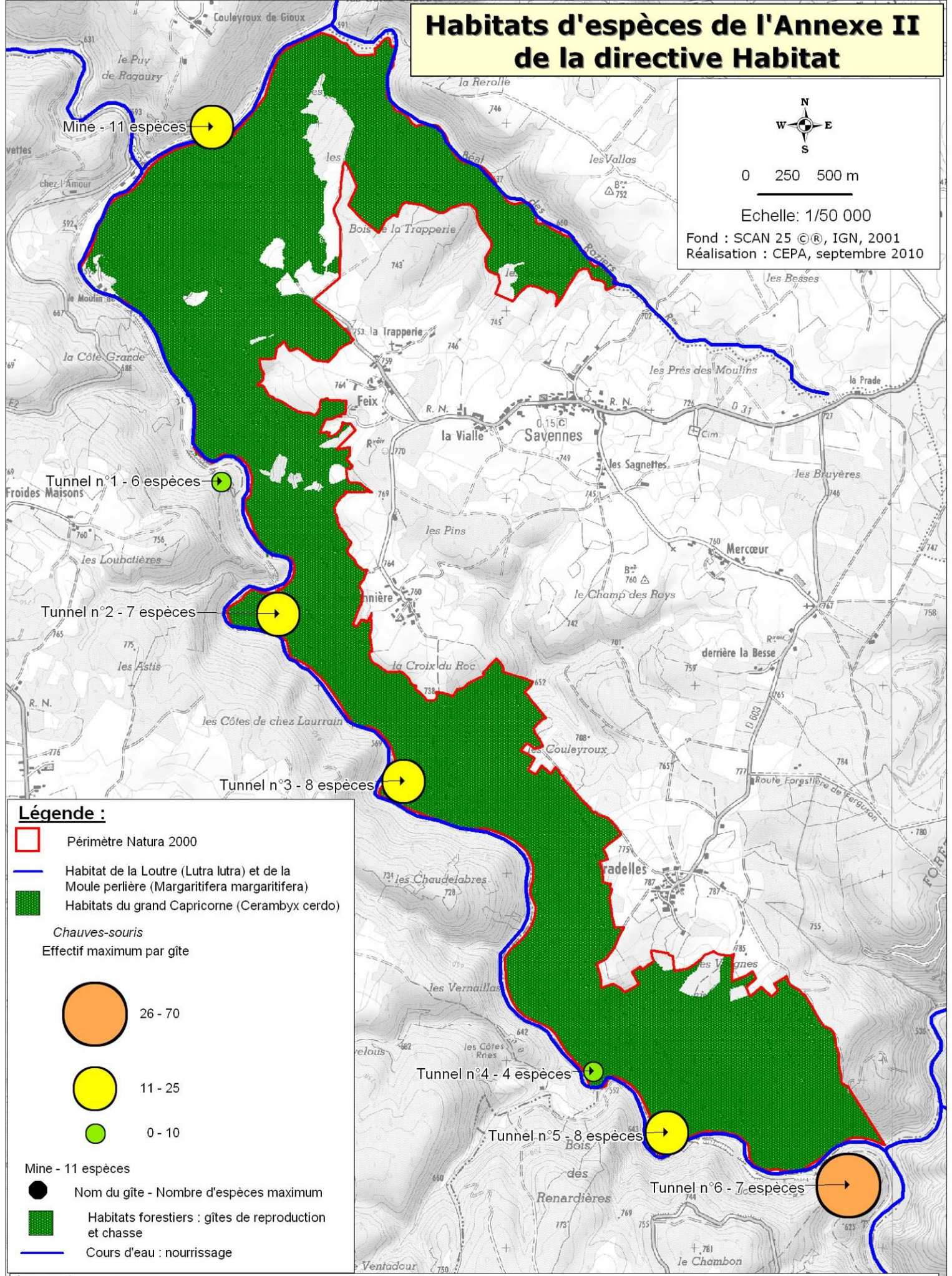
Habitats d'espèces de l'Annexe II de la directive Habitat



0 250 500 m

Echelle: 1/50 000

Fond : SCAN 25 ©®, IGN, 2001
Réalisation : CEPA, septembre 2010

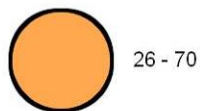


Légende :

- Périmètre Natura 2000
- Habitat de la Loutre (*Lutra lutra*) et de la Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*)
- Habitats du grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)

Chauves-souris

Effectif maximum par gîte



26 - 70



11 - 25



0 - 10

Mine - 11 espèces

Nom du gîte - Nombre d'espèces maximum

Habitats forestiers : gîtes de reproduction et chasse

Cours d'eau : nourrissage

DOCUMENT D'OBJECTIFS

SITE NATURA 2000 FR 830 2011

TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



La vallée du Chavanon est renommée pour être un site d'importance pour les oiseaux. Le cortège classique des oiseaux des gorges encaissées et boisées est représentée avec près de 13 espèces d'intérêt communautaire dont une forte représentativité de rapaces (8 espèces). Ces données qualitatives sont toutes issues de l'inventaire ZNIEFF. Il conviendra de confirmer ces espèces et d'estimer leur population compte-tenu de l'origine ponctuelle des données.

Tableau n°14 : Liste des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (nombre d'individus)	Habitat de l'espèce	Statut	Population relative	Etat de conservation à l'issu de l'inventaire	Etat de conservation à l'échelle biogéographique	Origine des données Structure ressources
<i>Bubo bubo</i>	Hibou Grand duc	A 215	Non déterminé	Falaise	H, R	Inconnu	Inconnu		LPO Données issues de l'inventaire ZNIEFF (périmètre différent) Pic noir, CEPA
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	A224		Landes	R				
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-blanc	A080		Forêts, landes, prairies	R				
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	A236		Forêt	H, R				
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	A103		Falaise	H, R				
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	A099		Forêt	H, R				
<i>Hierraetus pennatus</i>	Aigle botté	A092		Forêt	R				
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	A338		Landes	R				
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	A246		Prairies	H, R				
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	A073		Forêt, rivière	R				
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	A074		Forêts, prairies	H, R				
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	A072		Forêt	R				
<i>Picus canus</i>	Pic cendré	A234		Forêts	H, R				

Tableau n°15 : Tableau récapitulatif des données

Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Habitats de l'annexe II de la Directive Habitats 92/43	6 (54 ha)	-Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin -Pelouses maigres de fauche de basse altitude -Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique -Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> -Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerio</i> -Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	CEPA, 2006-2010
Espèces animales de l'annexe II de la Directive Habitats 92/43	8	Barbastelle d'Europe (<i>Barbastella barbastellus</i>), Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>), Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>), Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>), Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>), Moule perlière (<i>Margaritifera margaritifera</i>), Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>), Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Chauve-Souris CEPA, Pic noir, 1995-2010
Espèces animales de l'annexe I de la Directive Oiseaux 79/409	13	Oiseaux patrimoniaux dont la reproduction est probable ou certaine sur le site : Aigle botté, Alouette lulu, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-blanc, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Faucon hobereau, Hibou Grand duc, Milan noir, Milan royal, Pic cendré, Pic noir, Pie-grièche écorcheur	LPO Auvergne
Espèces animales de l'annexe IV de la Directive Habitats 92/43	11	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>), Murin à moustaches (<i>Myotis mystacinus/brandti</i>), Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>), Oreillards indéterminés (<i>Plecotus.sp</i>), Pipistrelles indéterminées (<i>Pipistrellus.sp</i>), Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>), Chat sauvage (<i>Felis silvestris</i>), Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>), Coronelle lisse (<i>Coronella austriaca</i>), Lézard vert (<i>Lacerta viridis</i>), Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Chauve-Souris Auvergne, GHML, 1995-2010, Pic noir, CEPA
Espèces animales de l'annexe V de la Directive Habitats 92/43	2	Genette (<i>Genetta genetta</i>), Martre (<i>Martes martes</i>)	Pic noir, CEPA
Espèces végétales de l'annexe V de la Directive Habitats 92/43	1	Perce neige (<i>Galanthus nivalis</i>)	Pic noir
Autre insecte remarquable	3	Barbitiste des bois (orthoptère) (<i>Barbitistes serricauda</i>), Moire sylvicole (lépidoptère) (<i>Erebia aethiops / esper</i>), Grande Aeschne (<i>Aeshna grandis</i>)	ZNIEFF, 1999
Les autres espèces végétales	15	Adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Adenostyles alliariae</i>), Bois-joli (<i>Daphne mezereum</i>), Brome faux-seigle (<i>Bromus secalinus</i>), Gagée jaune (<i>Gagea lutea</i>), Gesse printanière (<i>Lathyrus vernus</i>), Grande Astrance (<i>Astrantia major</i>), Isopyre faux pygamon (<i>Thalictrella thalictroides</i>), Laiche pileux (<i>Carex pilosa</i>), Lys martagon (<i>Lilium martagon</i>), Mélisque penchée (<i>Melica nutans</i>), Œillet barbu (<i>Dianthus barbatus var. girardinii</i>), Pavot jaune (<i>Meconopsis cambrica</i>), Peucedan des marais (<i>Thysselinum palustre</i>), Scille fausse jacinthe (<i>Scilla lilio-hyacinthus</i>)	CBNMC, CEPA, Pic noir
Les autres espèces animales chassées	+4	Renard, chevreuil, sanglier, Cerf élaphe...	CEPA
Les autres espèces animales pêchées	+3	Truite fario, Vairon, Loche...	Fédération de pêche du Puy-de-Dôme

PARTIE II - LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour rappel, la Directive « Habitats » a pour objectifs de « Favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ».

La préservation de ces « habitats » constitue donc l'objectif premier du présent document. Cette préservation doit passer par le maintien des activités présentes sur le site Natura 2000 concerné dans les limites de compatibilité avec la conservation des habitats et des espèces qu'il accueille.

Pour cela, des objectifs déclinés sur deux niveaux permettent d'aboutir à des actions précises en lien avec les activités concernées. Les actions envisagées sont détaillées dans les fiches actions du paragraphe suivant.

Les objectifs de développement durable ont été déclinés selon trois niveaux de priorité (*****Priorité forte**, ****Priorité moyenne**, ***Priorité faible**).

1. ENJEUX ET OBJECTIFS

Tableau n°16 : Enjeux / Objectifs liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Objectifs de développement durable classés par ordre de priorité	Objectifs opérationnels	Types de mesures envisagés	Habitats d'intérêts communautaires concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours
Préserver les gîtes à chauves-souris et leurs abords***	Assurer la tranquillité de la faune et réduire les problèmes de sécurité publique	Contrat N2000, charte	9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> 9180 : Forêts de pentes, éboulis ou ravins 91E0 : Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	Toutes les espèces de chauves-souris principalement Barbastelle, Rhinolophes	Sylviculture, Loisirs	/
Préserver les territoires de chasse des chauves-souris***	Conserver et favoriser des habitats favorables aux chauves-souris	Contrat forestier N2000, charte, MAEt	6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> 9180 : Forêts de pentes, éboulis ou ravins 91E0 : Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens		Agriculture, Sylviculture, Loisirs	PHAE 2, entretien de la ripisylve, Plan National Chiroptères,
Préserver les milieux naturels remarquables**	Maintenir les habitats naturels remarquables	Contrat N2000, charte, MAEt	6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude 8220 : Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique 9120 : Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> 9180 : Forêts de pentes, éboulis ou ravins 91E0 : Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens			

Tableau n°17 : Enjeux / Objectifs transversaux

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Habitats d'intérêt communautaires concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours	
Suivre l'évolution des habitats et des espèces sur le site**	Assurer le suivi de l'état écologique du site	Tous	Toutes	Agriculture, Sylviculture, Loisirs	Suivi annuel Chsa/GHML, Plan National Chiroptères,	
	Suivre l'impact des mesures de gestion engagées					
Associer les acteurs locaux à la mise en œuvre du Docob*	Compléter les inventaires naturalistes	Habitats et espèces de la directive « Habitats », autres groupes				
Veiller au respect des mesures engagées***	Informer les habitants des objectifs et des actions du Docob	Tous	Toutes			/
	Identifier et appuyer les acteurs locaux à la signature de contrat / charte / MAEt					/
	Identifier et appuyer les porteurs de projet					/
	Coordonner et mettre en place les actions			/		

Tableau n°18 : Récapitulatif des objectifs de développement durable

Entité de gestion	Objectifs de développement durable		Niveau de priorité (1)	Type d'objectifs				
				Protéger	Entretien	Restaurer	Suivre, surveiller, inventories	Valoriser
Chauves-souris	A	Préserver les gîtes et leurs abords	***	X	X		X	X
	B	Préserver les territoires de chasse	***	X	X	X	X	X
Milieux naturels remarquables	C	Maintenir les milieux naturels remarquables	**	X		X	X	
Objectifs transversaux	D	Suivre l'évolution des habitats et des espèces sur le site	**				X	X
	E	Associer les acteurs locaux à la mise en œuvre du Docob	*					X
	F	Veiller au respect des mesures engagées	***	X	X	X	X	X

(1) *** : niveau de priorité élevée ; ** : niveau de priorité moyen ; * : niveau de priorité faible

Les objectifs de préservation sont principalement centrés sur les chauves-souris puisqu'elles ont entraîné la classification du site en Natura 2000. Le but majeur étant de protéger les gîtes d'hibernation (et leurs abords) mais également de sauvegarder les territoires de chasse que forment les espaces forestiers et les espaces ouverts (prairies de fauche, mégaphorbiaies).

2. ACTIONS ENVISAGEES

Afin de permettre une meilleure visualisation des actions envisagées dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 sur ce site Natura 2000, les fiches qui suivent en détaillent le contexte et le contenu.

Pour faciliter la lecture, la codification des actions est la suivante :

- G**: Entretien, restaurer (gérer)
- S** : Suivre, surveiller, inventorier
- C** : Communiquer, valoriser
- A** : Animer le Docob

La carte suivant les fiches actions localise sur le site les principales actions de gestion.

Un récapitulatif de l'ensemble des 17 actions ainsi que leur coût estimé est présenté dans le paragraphe suivant.

Tableau n°19 : Les actions

Intitulé de la mesure	Objectif développement durable concerné et niveau de priorité de la mesure (1)	Objectif opérationnel concerné	Nature de la mesure	Description de la mesure	Maitre d'ouvrage potentiel	Maitre d'œuvre potentiel	Echéancier	Surface concernée (ha)	Coût prévisionnel de la mesure
G1 : Sécuriser, aménager, entretenir les ouvrages	Préserver les gîtes et leurs abords***	Assurer la tranquillité de la faune et réduire les problèmes de sécurité publique	Contrat N2000, Charte	Fermer l'accès des ouvrages. Aménagements particuliers favorables aux chiroptères (pose de grillages, panneau information, étayage si nécessaire dans certains ouvrages.)	CEPA	CEPA, prestataire	/	Ponctuelle	50 000 €
G2 : Négocier des accords fonciers ou acquérir des ouvrages ou habitats	-Préserver les gîtes et leurs abords - Préserver les territoires de chasse -Préserver les milieux naturels remarquables ***		animation N2000, souscription, Fondation	-Acquérir du foncier ou accords de gestion	CEPA	CEPA	En amont de G1, G3, G5, G6	maxi 100 ha	50 000 €
G3 : Initier une gestion forestière adaptée aux habitats et aux espèces	-Préserver les gîtes et leurs abords -Préserver les territoires de chasse ***	Préserver ces habitats d'intérêt et les territoires de chasse	Contrat forestier N2000, Charte	-Favoriser une gestion forestière favorable aux chiroptères (conservation d'arbres sénescents, favoriser des essences diversifiées, conservation d'arbres gîtes)	Animateur	Propriétaires, ONF, Commune, CEPA	A répartir selon les besoins	520 ha	50 000 €
G4 : Conserver et entretenir les milieux ouverts	-Préserver les territoires de chasse -Préserver les milieux naturels remarquables **	Maintenir en état et entretenir les prairies de fauche et autres prairies	Charte, MAET	-Faucher -Entretien des haies	Animateur	Agriculteur CEPA, ADASEA Chambre d'agriculture	Pour les espaces ouverts : tous les ans	11 ha	- 3 000€ /ha/an
G5 : Protéger et ne pas intervenir sur certains espaces forestiers	Préserver les milieux naturels remarquables **	Préserver les forêts remarquables comme forêts de ravins, forêts alluviales...	Charte	-Ne pas intervenir	Animateur	Propriétaires ONF Commune CEPA	/	36 ha	0 €
G6 : Veiller et contrôler l'extension des espèces exotiques envahissantes	Préserver les milieux naturels remarquables **		Contrat N2000, Charte, animation N2000	-Intervenir en cas d'urgence sur des espèces invasives en cours de colonisation	Animateur	Propriétaires, ONF, CEPA, EPIDOR	/	Dans et en périphérie du site (priorité sur les rivières)	/
S1 : Mettre en place des indicateurs de suivi	Suivre l'évolution des habitats et des espèces sur le site **	Assurer le suivi de l'état écologique du site	Animation N2000	Mesurer une série d'indicateurs (poursuivre le suivi des ouvrages)	Animateur	Chauve-souris, Auvergne/GHML, CEPA, CBNMC, CRPF, SHNAO, Pic noir	Si possible tous les ans pour un suivi optimal, et des inventaires le plus exhaustif possible	545 ha et partie Corrèze	14 000 €
S2 : Compléter la cartographie des habitats naturels		Suivre l'impact des mesures de gestion engagées		échantillonnage des arbres sénescents, étude des peuplements					20 000 €
S3 : Compléter les inventaires naturalistes		Améliorer la connaissance		Réaliser des Inventaires naturalistes (priorité aux chauves-souris et coléoptères) (poissons, loutre, moule perlière à rechercher sur le site linéaire : oiseaux sur ZPS)					30 000 €
C1 : Diffuser le Document d'objectifs	Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du Docob* * faibles	Informers les habitants des objectifs et des actions du Docob	Animation N2000	Reproduire et diffuser le Docob	Animateur	/	1 fois en 6 ans	COPIL + acteurs du site	1 000 €
C2 : Diffuser une lettre d'information				Diffuser une lettre d'information, mettre en place une information via internet	Animateur	Commune, CC	En cas d'actualités précises	Commune de Savennes, communes environnantes (Messeix, Singes, Merlines)	2 000 €
C3 : Organiser des visites autour du site				Organiser des balades, animations nature, conférences, réunions publiques	Animateur	CEPA, Chauve Souris Auvergne, Pic noir	occasionnel	Centre de loisirs et écoles de la CC	2 000 €
C4 : Mettre en valeur le site Natura 2000				Participer à la mise en place de sentier de découverte ou de randonnée en cas de nouveaux projets	Animateur	CC, OT Bourg Lastic, CEPA, Chauve Souris Auvergne...	occasionnel	545 ha	/
A 1 : Faire signer la charte Natura 2000	Veiller au respect des mesures engagées***	Identifier et appuyer les acteurs locaux à la signature de contrat / charte Natura 2000 et de MAET	Animation N2000	Faire signer la charte Natura 2000 sur les parcelles privées	Animateur	CEPA ONF Propriétaires	Lors de la phase d'animation du Docob, les deux premières années	545 ha	/
A2 : Proposer une extension, côté Corrèze				Favoriser l'extension du site sur l'ensemble de la vallée	Animateur	Associations naturalistes, CEPA/CREN Limousin, DREAL Limousin			/
A 3 : Participer à l'expertise des études d'incidence		Identifier et appuyer les porteurs de projet		Appuyer les bureaux d'études, donner un avis après étude incidences	Animateur	Bureaux étude			/
A4 : Animer la mise en œuvre du Document d'Objectifs		Coordonner et mettre en place les actions		Pointer sur terrain les problèmes (gravats, coupes à blanc...), Appuyer les projets (conseils), Bilan technique et financier auprès de la DREAL	Animateur	Commune, CEPA	Chaque année		30 000 €

(1) : niveau de priorité : * faible, ** moyen, *** fort

G1 : Sécuriser, aménager, entretenir les ouvrages

PRIORITE

★★★

STRATEGIE

Contractualisation pour travaux de restauration et d'entretien

Objectif de l'action : Assurer la tranquillité de la faune et réduire les problèmes de sécurité publique

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous Indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Fermeture avec grilles ou grillages
➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre d'espèces et effectifs présents
➤ **Habitats/espèces visées :** Tous les chiroptères

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** CEPA
▪ **Cadre politique :** Natura 2000
▪ **Types de financements mobilisables :** Contrat N2000 (A32326P, A32327P, A323-23P), Charte

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés :

▪ Pose de grilles ou d'un grillage au devant des entrées des tunnels, pose d'un ou plusieurs panneaux d'information, nettoyage des accès, système d'ouverture pour suivi scientifique (porte), possibilités de renforcement des ouvertures (piliers, étayage). Possibilité de montage d'un contrat Natura 2000

Un entretien minimal (réparation) sera à prévoir en cas de dégradation volontaire.

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000 (à voir tunnels et mine côté Corrèze)

Surface d'application : ponctuel (tunnels, autres ouvrages)

Budget prévisionnel global : Estimation à 50 000 €

Opérations associées : Maitriser certaines parties du foncier (G2), Faire signer la Charte (A1), Animation du Document d'objectifs (A4)

G2 : Négocier des accords fonciers ou acquérir des ouvrages ou habitats

PRIORITE

STRATEGIE

Contractualisation pour travaux de restauration et d'entretien

Objectif de l'action : Préserver les gîtes et leurs abords, préserver les territoires de chasse, préserver les milieux naturels remarquables

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous Indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Acquérir ou conventionner des parcelles clefs (ouvrages, habitats remarquables)

➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre et surface des parcelles

➤ **Habitats/espèces visées :** Tous les chiroptères, habitats remarquables, espaces forestiers

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** CEPA

▪ **Cadre politique :** Natura 2000

▪ **Types de financements mobilisables :** Animation N2000 (animation foncière), Plan National Chiroptères, fondations, souscriptions CEPA

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : Deux types de maîtrise de parcelles sont possibles :

- Acquisition (ouvrages, habitats remarquables) : acquisition volontaire ciblée sur le site (linéaire sur le Chavanon, noyau forestier)
- Convention de gestion/bail (accords d'intervention sur le domaine privé avec une garantie de continuité de l'action dans le temps)
- Possibilité de donations (à la commune ou au CEPA)

Les besoins croissants de matières premières pour la fabrication de granulés bois en Limousin risquent de menacer dans plusieurs années les espaces forestiers encore bien préservés dans cette vallée.

La maîtrise foncière ou d'usage est obligatoire pour le montage de projets (contrat Natura 2000) dans le cadre de parcelles où le maître d'ouvrage n'est pas lui-même propriétaire.

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000

Surface d'application : environ 100 ha maximum

Budget prévisionnel global : Estimation à 50 000 €

Opérations associées : Sécuriser, aménager, entretenir les ouvrages (G1), Initier une gestion forestière adaptée aux habitats et aux espèces (G3), Protéger et ne pas intervenir sur certains espaces forestiers (G5), Animation du Document d'objectifs (A4)

G3 : Initier une gestion forestière adaptée aux habitats et aux espèces

PRIORITE



STRATEGIE

Contractualisation pour le maintien de pratiques adaptées

Objectif de l'action : Préserver les gîtes et leurs abords, préserver les territoires de chasse

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous Indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Favoriser une gestion forestière favorable aux chiroptères (conservation d'arbres sénescents, favoriser des essences diversifiées, conservation d'arbres gîtes)

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Propriétaires, ONF, Commune, CEPA
 ▪ **Cadre politique :** Natura 2000

➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre et surface de contrats engagés

▪ **Types de financements mobilisables :** Contrat N2000, charte

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : A partir des 13 mesures régionales, seules celles qui s'adaptent au contexte du site ont été retenues :

- Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production (F22705) : marquage éventuel d'arbres gîtes
- Elimination ou limitation d'espèces indésirables en forêt de production (F22711) : en cas d'introduction
- Dispositif favorisant le développement de bois sénescents pour favoriser les chiroptères (F22712) : plutôt en hêtraie
- Création de clairières ou de landes sur des zones actuellement boisées mais non rentables économiquement afin de restaurer les surfaces d'habitats (F22701)
 - Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt (F22709) : en cas de création de chemins carrossables
 - Investissements visant à informer les usagers de la forêt (F22714) : pose de panneaux si nécessaire
 - Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site (A323-23P) : restauration de murets, nichoirs

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000

Surface d'application : 520 ha (à voir sur les sectionaux : 278 ha)

Budget prévisionnel global : Estimation à 50 000 € (à préciser ultérieurement)

Opérations associées : Négocier des accords fonciers ou acquérir des ouvrages ou habitats (G2) , Faire signer la Charte (A1), Compléter la cartographie des habitats naturels (S2), Animation du Document d'objectifs (A4)

G4 : Conserver et entretenir les milieux ouverts

PRIORITE

★ ★

STRATEGIE

Contractualisation pour le maintien de pratiques adaptées

Objectif de l'action : Préserver les territoires de chasse, préserver les milieux naturels remarquables

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous Indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Pâturage, fauche, girobroyage (gestion courante)
➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Surface débroussaillée, Nombre et surface de
➤ **Descriptif de l'action :** Maintenir en état et entretenir les prairies de fauche et autres prairies
➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre et surface de contrats engagés
➤ **Habitats/espèces visées : habitats remarquables :** Rhinolophes, prairies de fauche, prairies, haies

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Propriétaires, agriculteurs, CEPA, ADASEA, Chambre d'agriculture
▪ **Cadre politique :** Natura 2000
▪ **Types de financements mobilisables :** Charte, MAEt

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : Maintien des habitats naturels ouverts par une gestion agricole raisonnée (fauche, girobroyage, réduction de fertilisants, entretien des haies). Contractualisation de MAEt.

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000
fauche)

Surface d'application : environ 11 ha (3 ha de prairies de

Budget prévisionnel global : Enveloppe MAEt à définir annuellement (à préciser ultérieurement)

Opérations associées : Faire signer la Charte (A1), Animation du Document d'objectifs (A4)

G5 : Protéger et ne pas intervenir sur certains espaces forestiers

PRIORITE

★★

STRATEGIE

Contractualisation pour le maintien de pratiques adaptées

Objectif de l'action : préserver les habitats forestiers d'intérêt et les gîtes de reproduction potentiels

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous Indicateurs SE1

► **Descriptif de l'action :** Non intervention sur la forêt de pente et de ravin et certains autres secteurs forestiers
► **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre et surface de contrats engagés
► **Habitats/espèces visées :** Barbastelle, habitat « Forêt de pente et de ravin », Forêt alluviale...

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Propriétaires, ONF, Commune, CEPA
▪ **Cadre politique :** Natura 2000
▪ **Types de financements mobilisables :** Charte N2000, Contrat forestier N2000 (F22712, 22710)

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : Maintien de l'habitat « forêt de pente et de ravin », « Forêt alluviale », « hêtraie à houx » sans intervention. Possibilité d'extension à d'autres zones forestières.

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000

Surface d'application : environ 36 ha

Budget prévisionnel global : 0 € (à préciser ultérieurement)

Opérations associées : Maitriser certaines parties du foncier (G2), Initier une gestion forestière adaptée aux habitats et aux espèces (G3), Compléter la cartographie des habitats naturels (S2), Faire signer la Charte (A1), Animation du Document d'objectifs (A4)

G6 : Veiller et contrôler l'extension des espèces exotiques envahissantes

PRIORITE



STRATEGIE

Maintien et restauration des espèces et des habitats

Objectif de l'action : préserver les milieux naturels remarquables

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous Indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Intervenir en cas d'urgence sur des espèces invasives en cours de colonisation

➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre et surface d'espèces concernées

➤ **Habitats/espèces visées :** Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Propriétaires, gestionnaires (EPIDOR, CEPA)

▪ **Cadre politique :** Natura 2000

▪ **Types de financements mobilisables :** Contrat N2000 (A32324P), Charte, crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés :

- Identification des taxons, des zonages et des gestionnaires concernés au cours de l'animation Natura 2000 (Renouée Japon, Robinier Faux acacia ...)
- Echange avec le Groupe Régional Auvergne Plantes Exotiques Envahissantes pour identifier les techniques les plus appropriées
- Accompagnement au montage d'un projet fédéré dans le périmètre du site et dans les zones d'influence
- Elimination ou limitation d'espèces indésirables sur les zones où elles sont actuellement absentes via un contrat Natura 2000 non productif (A32320P et R).

Territoire concerné : Dans et en périphérie du site (priorité sur les rivières)

Surface d'application : /

Budget prévisionnel global : en cas d'introduction, budget à définir.

Opérations associées : Faire signer la Charte (A1), Animation du Document d'objectifs (A4)

S1 : Mettre en place des indicateurs de suivi

PRIORITE

STRATEGIE

Evaluation

Objectif de l'action : Assurer le suivi de l'état écologique du site, suivre l'impact des mesures de gestion

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action** : Mesurer une série d'indicateurs

➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action** : Taux de remplissage des indicateurs

➤ **Habitats/espèces visées** : Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre** : CEPA, associations naturalistes (Chauve-souris Auvergne/GHML, Pic noir), CBNMC, CRPF

▪ **Cadre politique** : Natura 2000

▪ **Types de financements mobilisables** : Crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés :

- Renseignement progressif des indicateurs définis :
Année n = renseignement des indicateurs généraux
Année n+1 = renseignement progressif des indicateurs d'état écologique.
- La liste des indicateurs proposés figure dans le tableau de bord de suivi.

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000

Surface d'application : 545 ha

Budget prévisionnel global : estimation à 3500 €/2 ans + dernière année pour bilan, soit 14 000 € pour 6 ans.

Opérations associées : Toutes

S2 : Compléter la cartographie des habitats naturels

PRIORITE

★★

Objectif de l'action : Assurer le suivi de l'état écologique du site, suivre l'impact des mesures de gestion

STRATEGIE

Evaluation

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action** : échantillonnage des arbres sénescents, étude des peuplements

➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action** : Taux de remplissage des indicateurs

➤ **Habitats/espèces visées** : Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre** : CEPA, CBNMC, CRPF, ONF

▪ **Cadre politique** : Natura 2000

▪ **Types de financements mobilisables** : Crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés :

▪ Améliorer la connaissance sur la nature des peuplements (cartographie forestière) : essences, classe d'âges, présence d'arbres sénescents dans l'objectif d'évaluer la plus value écologique par rapport aux engagements de la charte

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000 (sectionaux) pour échantillonnage

Surface d'application : 545 ha, application dans un premier temps au niveau de parcelles clefs

Budget prévisionnel global : soit 20 000 € pour 6 ans.

Opérations associées : G3 : Initier une gestion forestière adaptée aux habitats et aux espèces

S3 : Compléter les inventaires naturalistes

PRIORITE

★★

STRATEGIE

Evaluation

Objectif de l'action : Améliorer la connaissance

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Tous indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Poursuivre les inventaires d'espèces, très incomplets à l'heure actuelle, en particulier sur les coléoptères. Mieux cerner les enjeux chauves-souris en période de reproduction...

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** CEPA, CBNMC, CRPF, ONF, Chauve-souris Auvergne, GHML, associations naturalistes

▪ **Cadre politique :** Natura 2000

▪ **Types de financements mobilisables :** Crédits d'animations, Plan National Chiroptères, bénévolat associatif

➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Taux de remplissage des indicateurs

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : Compte tenu du manque de connaissance de certaines espèces et de la présence d'espèces remarquables potentielles, notamment dans les milieux forestiers, il est proposé :

Priorité forte :

Pour les espèces d'intérêt communautaire présentes ou potentiellement présentes sur ce site, il s'agira de :

- poursuivre le suivi hivernal des chauves-souris en intégrant systématiquement l'ensemble des tunnels
- affiner la connaissance chiroptérologique : notamment sur les espèces arboricoles en période de reproduction (capture, radiopistage, localisation des gîtes)
- répondre aux « SOS chauves-souris »* sur les communes environnantes.
- réaliser un inventaire des coléoptères

* « SOS Chauves-souris » : Permanences téléphoniques réalisées par des bénévoles pour répondre aux interrogations de particuliers concernés par une colonie de Chauves-souris

Territoire concerné : Ensemble du périmètre Natura 2000 et zones d'influence

Surface d'application : supérieure à 545 ha

Budget prévisionnel global : estimation à 5 000 €/an, pendant 5 ans soit **30 000 €**.

Opérations associées : Toutes surtout Mettre en place des indicateurs de suivi (S1)

C1 : Diffuser le Document d'Objectifs

PRIORITE

★★

STRATEGIE

Communication

Objectif de l'action : Informer les habitants des objectifs et des actions du Docob. **Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités :** Réseau d'indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Diffuser largement le Document d'objectifs
➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre d'exemplaires diffusés
➤ **Habitats/espèces visées :** Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Animateur
▪ **Cadre politique :** Natura 2000
▪ **Types de financements mobilisables :** crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : afin d'inciter à une bonne prise en compte de la démarche Natura 2000, une diffusion officielle par la Structure porteuse semble indispensable :

- Reproduction du Document d'objectifs en 25 exemplaires
- Diffusion des exemplaires
- Mise en ligne sur internet

Territoire concerné : Ensemble du périmètre Natura 2000 et zones d'influence

Surface d'application : 545 ha

Budget prévisionnel global : 1 000 €

Opérations associées : Animation du Docob (A4)

C2 : Diffuser une lettre d'information

PRIORITE



STRATEGIE

Communication

Objectif de l'action : Informer les habitants des objectifs et des actions du Docob. **Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités :** Réseau d'indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Transmettre l'actualité du site au travers d'un document

➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre de lettre réalisées et diffusées

➤ **Habitats/espèces visées :** Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Animateur

▪ **Cadre politique :** Natura 2000

▪ **Types de financements mobilisables :** Crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : Afin de diffuser régulièrement de l'information auprès des habitants, et d'en recueillir (apparition d'espèces envahissantes) une lettre d'information peut être le moyen le plus simple

- Rédaction, illustration et conception graphique (A4 recto/verso couleur)
- Impression du document
- Diffusion du document (si possible avec les bulletins municipaux ou communautaires pour minimiser les coûts) ou intégration directe dans le Bulletin municipal

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000

Surface d'application : Commune, CC

Budget prévisionnel global : 1 000 €/lettre, soit 2 000 € pour 6 ans.

Opérations associées : Animation du Docob (A4)

C3 : Organiser des visites guidées autour du site

PRIORITE

★ ★

STRATEGIE

Communication

Objectif de l'action : Informer les habitants des objectifs et des actions du Docob. **Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités :** Réseau d'indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Favoriser les échanges avec les habitants
➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre de visites ou de conférences, participants aux animations
➤ **Habitats/espèces visées :** Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** CEPA, Chauve-souris Auvergne, Pic noir...
▪ **Cadre politique :** Natura 2000
▪ **Types de financements mobilisables :** crédits d'animation, Plan National Chiroptères,

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : Afin d'associer la population à la démarche et notamment sensibiliser les habitants au patrimoine naturel du site, aux actions mises en place, il est proposé d'organiser plusieurs moyens de communication directe

- Visite guidée dans le site Natura 2000 pour découvrir les habitats et les espèces mais également des opérations de gestion
- Organisation en salle d'un diaporama avec échange avec la salle
- Organisation d'animations scolaires en écoles primaires, centres de loisirs (projet pédagogique sur l'année scolaire)

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000

Surface d'application : Commune, CC

Budget prévisionnel global : 2 000 € pour 6 ans.

Opérations associées : Diffuser une lettre d'information (C2), Animation du Docob (A4)

C4 : Mettre en valeur le site Natura 2000

PRIORITE

★★

Objectif de l'action : Informer les habitants des objectifs et des actions du Docob.

STRATEGIE

Communication

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Réseau d'indicateurs SE1

- **Descriptif de l'action :** Favoriser les échanges avec les habitants
- **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre de réunions, nombre de panneaux réalisés
- **Habitats/espèces visées :** Tous

- **Acteurs de la mise en œuvre :** Animateur
- **Cadre politique :** Natura 2000
- **Types de financements mobilisables :** Crédits d'animation N2000

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés : Il peut être envisagé sur ce secteur où de nombreux cheminements existent, de compléter ou de créer des sentiers de randonnée ou de découverte.

Il est proposé d'accompagner le porteur de projets pour réduire l'impact sur les espèces et les habitats sensibles et d'apporter une connaissance au niveau des contenus d'interprétation (plaquette, panneaux...), si nécessaire.

Territoire concerné : Périmètre Natura 2000 et zones d'influence

Surface d'application : Commune, CC et partie Corrèze

Budget prévisionnel global : Inclus dans animation de la mise en œuvre (A3)

Opérations associées : Animation du Docob (A4)

A1 : Faire signer la charte Natura 2000

PRIORITE

STRATEGIE

Contractualisation pour non dégradation

Objectif de l'action : Identifier et appuyer les acteurs locaux à la signature de contrat

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Réseau d'indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Faire signer la Charte Natura 2000
➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre de Chartes signées
➤ **Habitats/espèces visées :** Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Animateur
▪ **Cadre politique :** Natura 2000
▪ **Types de financements mobilisables :** Exonération partielle Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés :

- Informer par courrier tous les propriétaires de parcelles dans le site Natura 2000 sur l'existence de la Charte.
- Accompagner les propriétaires pour les formalités administratives liées à leur adhésion (demande de matrice cadastrale, pré-remplissage des formulaires...).

Territoire concerné : Ensemble du périmètre Natura 2000

Surface d'application : 545 ha

Budget prévisionnel global : Inclus dans animation de la mise en œuvre (A4)

Opérations associées : Animation du Docob (A4)

A2 : Proposer une extension, côté Corrèze

PRIORITE

Objectif de l'action : Favoriser l'extension du site côté Corrèze

STRATEGIE

Evaluation

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Réseau d'indicateurs SE1

- **Descriptif de l'action :** Organiser l'extension du site côté Corrèze
- **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Surface complémentaire validée
- **Habitats/espèces visées :** Tous

- **Acteurs de la mise en œuvre :** Structure animatrice, associations naturalistes, CEPA/CREN Limousin, DREAL Limousin
- **Cadre politique :** Natura 2000
- **Types de financements mobilisables :** crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés :

- Mobiliser les acteurs du Limousin afin d'engager une procédure côté Corrèze (la valeur patrimoniale du site est réduite à la moitié de la vallée)
- Définir un périmètre potentiel (cf. Carte A2 p. 69)

Territoire concerné : zone d'influence en bordure du site actuel

Surface d'application : A définir

Budget prévisionnel global : Inclus dans animation de la mise en œuvre (A4)

Opérations associées : Animation du Docob (A4)

A3 : Participer à l'expertise des études d'incidence

PRIORITE

STRATEGIE

Evaluation

Objectif de l'action : Identifier et appuyer les porteurs de projet

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Réseau d'indicateurs SE1

► **Descriptif de l'action :** Donner un avis d'expert sur les études d'incidence
► **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Nombre d'études d'incidence visées
► **Habitats/espèces visées :** Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Structure animatrice, porteur de projet soumis à étude d'incidence
▪ **Cadre politique :** Natura 2000
▪ **Types de financements mobilisables :** crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

Moyens proposés :

- Etre à la disposition des services de l'état en charge du suivi des études d'incidences
- Donner un avis d'expert sur les études réalisées relatives au site Natura 2000 auprès des services de l'état
- Fournir aux maîtres d'ouvrage des aménagements et travaux les connaissances relatives aux espèces et habitats relevant de la Directive habitats

Territoire concerné : Ensemble du périmètre Natura 2000 et zones d'influence

Surface d'application : Supérieure à 545 ha

Budget prévisionnel global : Inclus dans animation de la mise en œuvre (A3), à raison en moyenne de 2 jours / an soit 900 €, soit 5 400 € sur 6 ans

Opérations associées : Animation du Docob (A4)

A4 : Animer la mise en œuvre du Document d'Objectifs

PRIORITE

STRATEGIE

Mise en œuvre du projet

Objectif de l'action : Coordonner et mettre en place les actions

Indicateurs d'évaluation de l'objectif détaillé/résultats souhaités : Réseau d'indicateurs SE1

➤ **Descriptif de l'action :** Suivi et gestion du projet
 ➤ **Indicateurs d'évaluation de l'action :** Niveau de satisfaction du COPIL
 ➤ **Habitats/espèces visées :** Tous

▪ **Acteurs de la mise en œuvre :** Structure animatrice
 ▪ **Cadre politique :** Natura 2000
 ▪ **Types de financements mobilisables :** crédits d'animation

MODALITES DE MISE EN OEUVRE :

- Moyens proposés :**
- Gestion technique et financière de la programmation annuelle pour le compte de la Structure porteuse en lien avec l'Etat
 - Suivi des procédures administratives et des outils liés à la démarche Natura 2000 au niveau départemental, régional et national (participation au séminaire régional annuel des opérateurs, formation, MAET, Contrats, révision périmètre...)
 - Information du COPIL et accompagnement de la structure porteuse pour sa mobilisation (diaporama, comptes rendus, ...)
 - Veille écologique sur les projets d'aménagements (suivi des procédures d'urbanisme, information des porteurs de projets sur le site ou dans sa zone d'influence, suivi de la mise aux normes d'ouvrage, expertise des études d'incidence...)
 - Accompagnement au montage de contrats Natura 2000 (contrats forestiers, contrats non productifs...) et à la signature de la Charte Natura 2000
 - Conseil auprès des usagers locaux (collectivités, propriétaires, maîtres d'œuvre, agriculteurs, forestiers, chasseurs...)
 - Utilisation d'outils informatiques adaptés

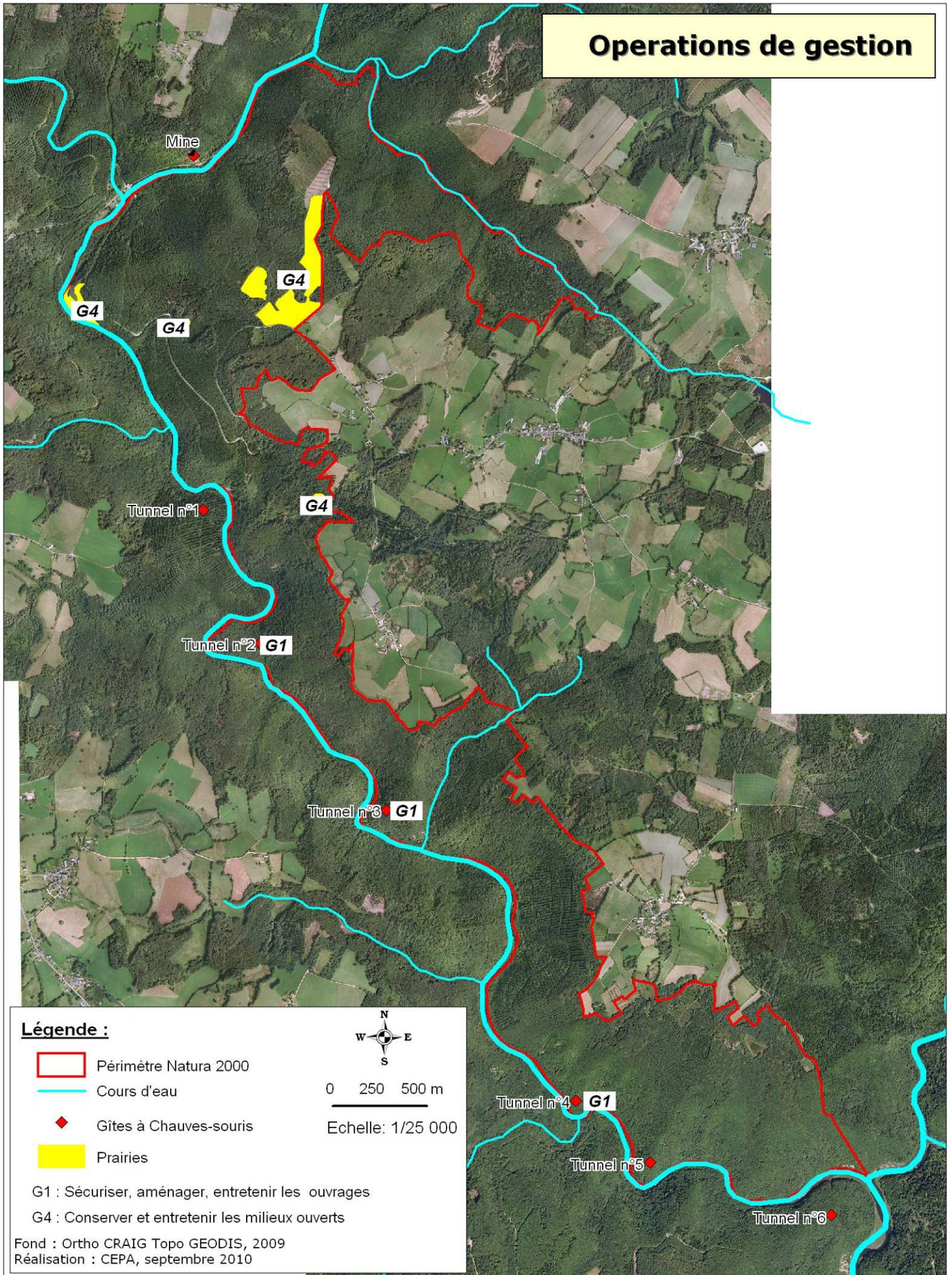
Territoire concerné : Périmètre Natura 2000 et zones d'influence

Surface d'application : Supérieure à 545 ha

Budget prévisionnel global : 30 000 € pour 6 ans.

Opérations associées : Faire signer la charte (A1), Proposer une extension, côté Corrèze) (A2), Expertiser les études d'incidence (A 3)...

Operations de gestion



Légende :

- Périmètre Natura 2000
- Cours d'eau
- Gîtes à Chauves-souris
- Prairies



0 250 500 m

Echelle: 1/25 000

G1 : Sécuriser, aménager, entretenir les ouvrages

G4 : Conserver et entretenir les milieux ouverts

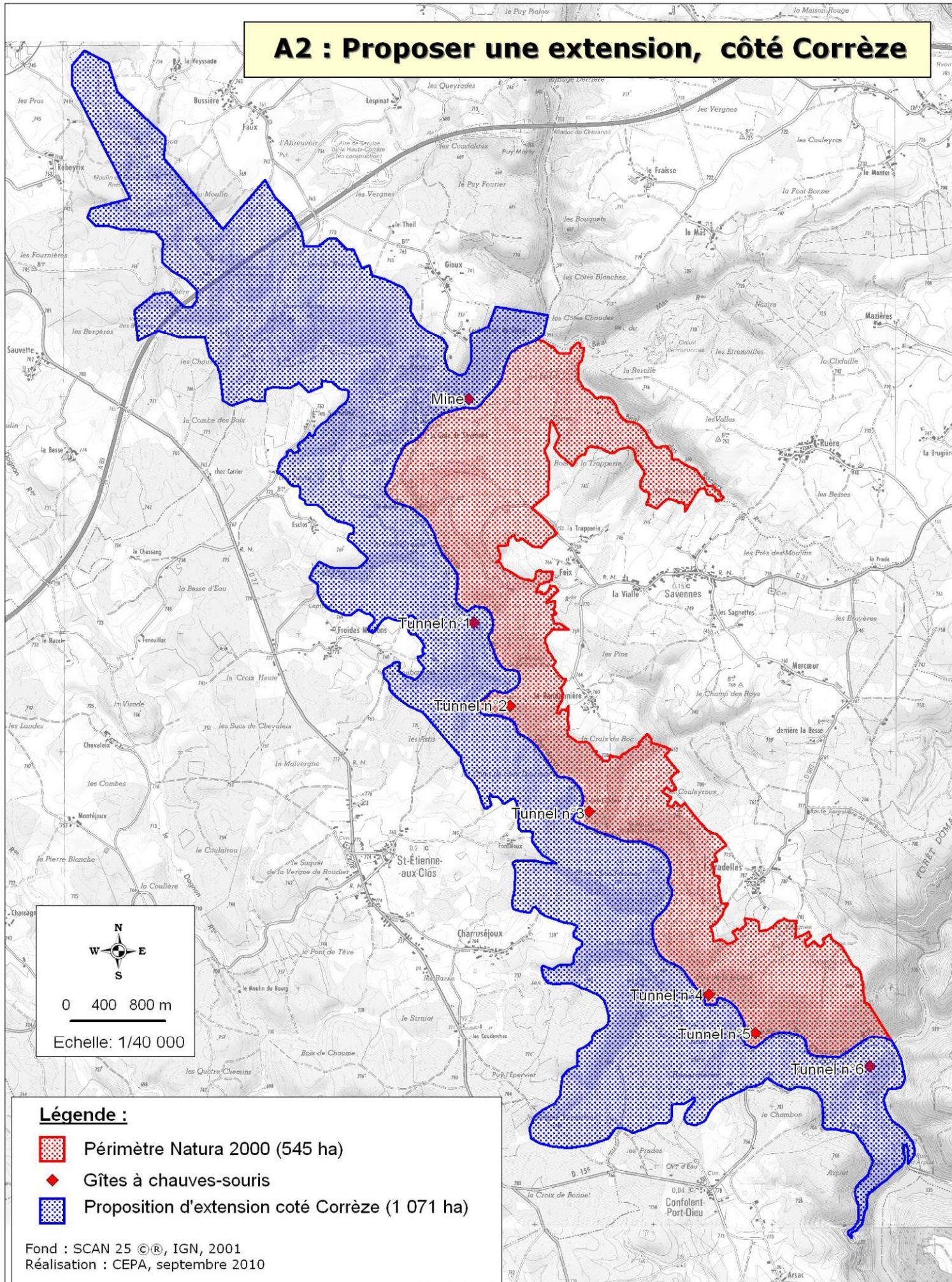
Fond : Ortho CRAIG Topo GEODIS, 2009
Réalisation : CEPA, septembre 2010






DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



A2 : Proposer une extension, côté Corrèze



Légende :

-  Périmètre Natura 2000 (545 ha)
-  Gîtes à chauves-souris
-  Proposition d'extension coté Corrèze (1 071 ha)

Fond : SCAN 25 ©(R), IGN, 2001
 Réalisation : CEPA, septembre 2010

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON



3. LE BUDGET ESTIMATIF

Le budget estimatif global est évalué à partir de 2011, l'animation du Document d'objectifs ne devant commencer qu'en 2011. Le montant global estimé sur 6 années de 2011 à 2016 s'élève à **269 000 €**. Ce budget reste un estimatif et sera décliné selon les moyens budgétaires annuels mobilisables.

55 % du budget global estimé concerne des actions de restauration et d'entretien des milieux et des espèces

24 % du budget global estimé est consacré à l'amélioration des connaissances et au suivi de l'évolution des milieux et des espèces.

2% du budget global estimé est consacré à la communication auprès des acteurs locaux et des habitants ainsi qu'à la valorisation du site Natura 2000.

19% du budget global estimé est consacré à l'animation du Docob qui recoupe à la fois le suivi administratif et budgétaire de la mise en œuvre mais également la coordination des actions prévues et des intervenants ainsi que l'accompagnement à la mise en place des différents outils Natura 2000.

Figure 6 : Répartition budgétaire des actions

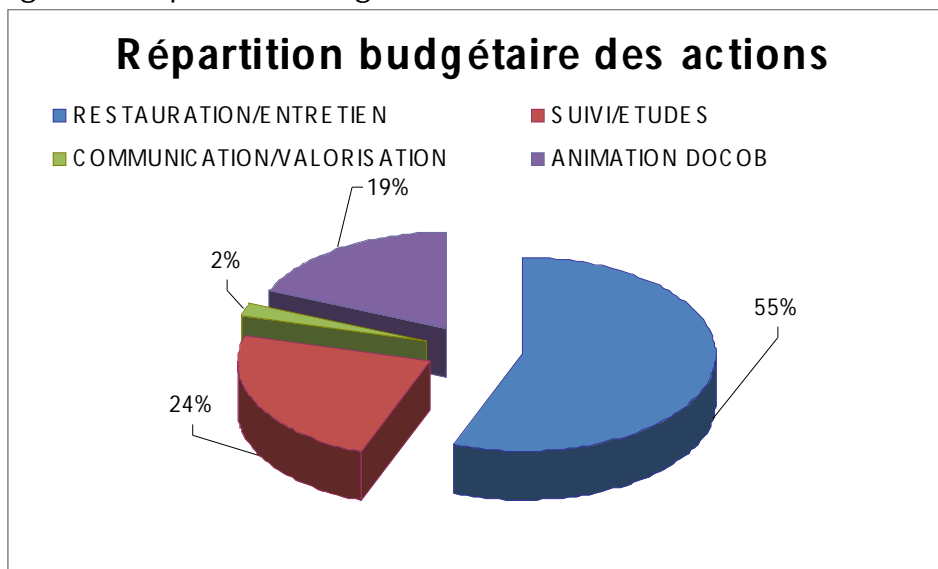


Tableau n°20 : budget

	2011				2012				2013				2014				2015				2016				TOTAL
	financements				financements				financements				financements				financements				financements				
	Contrat	Etat	autre		Contrat	Etat	autre		Contrat	Etat	autre		Contrat	Etat	autre		Contrat	Etat	autre		Contrat	Etat	autre		
	0 €	0 €	0 €	0 €	55 000 €	0 €	10 000 €	65 000 €	22 000 €	0 €	10 000 €	32 000 €	15 000 €	1 000 €	10 000 €	26 000 €	5 000 €	1 000 €	10 000 €	16 000 €	0 €	1 000 €	10 000 €	11 000 €	150 000 €
G1 Sécuriser, aménager, entretenir les ouvrages				0 €	40 000 €		40 000 €		7 000 €		7 000 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €		1 000 €		50 000 €
Négocier des accords fonciers ou acquérir des ouvrages ou habitats				0 €			10 000 €	10 000 €				10 000 €	10 000 €				10 000 €	10 000 €				10 000 €	10 000 €		50 000 €
G2 Initier une gestion forestière adaptée aux habitats et aux espèces				0 €	15 000 €		15 000 €		15 000 €		15 000 €		15 000 €		15 000 €		5 000 €		5 000 €						50 000 €
G3 Conserver et entretenir les milieux ouverts				0 €			0 €				0 €				0 €				0 €						0 €
G4 Protéger et ne pas intervenir sur certains espaces forestiers				0 €			0 €				0 €				0 €				0 €						0 €
G5 Contrôler espèces envahissantes				0 €			0 €				0 €				0 €				0 €						0 €
		3 500 €		3 500 €		15 000 €	0 €	15 000 €	0 €	13 500 €	0 €	13 500 €	0 €	10 000 €	0 €	10 000 €	0 €	13 500 €	0 €	13 500 €	0 €	8 500 €	0 €	8 500 €	64 000 €
S1 Mettre en place des indicateurs		3 500 €		3 500 €		0 €	0 €		3 500 €		3 500 €		0 €		0 €		3 500 €		3 500 €		3 500 €		3 500 €		14 000 €
Compléter la cartographie des habitats naturels				0 €			0 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		20 000 €
S2 Compléter les inventaires naturalistes				0 €		15 000 €	15 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €		5 000 €						30 000 €
		1 000 €		1 000 €		1 500 €	0 €	1 500 €	0 €	500 €	0 €	500 €	0 €	500 €	0 €	500 €	0 €	1 500 €	0 €	1 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €
C1 Diffuser le Docob		1 000 €		1 000 €			0 €				0 €				0 €				0 €						1 000 €
C2 Diffuser une lettre d'information				0 €		1 000 €	1 000 €				0 €				0 €		1 000 €	1 000 €							2 000 €
C3 Organiser des visites autour du site				0 €		500 €	500 €		500 €		500 €		500 €		500 €		500 €	500 €							2 000 €
C4 Mettre en valeur le site Natura 2000				cf A4			cf A4				cf A4				cf A4				cf A4						cf A4
		10 000 €		15 000 €		10 000 €	0 €	10 000 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	0 €	7 500 €	50 000 €
A1 Faire signer la charte N2000				cf A4			cf A4				cf A4				cf A4				cf A4						cf A4
Proposer une extension, côté Corrèze				cf A4			cf A4				cf A4				cf A4				cf A4						cf A4
A2 Expertiser les études d'incidence				cf A4			cf A4				cf A4				cf A4				cf A4						cf A4
A3 Animation du Docob		10 000 €		10 000 €		10 000 €	10 000 €		7 500 €		7 500 €		7 500 €		7 500 €		7 500 €	7 500 €							50 000 €
	0 €	14 500 €	0 €	29 500 €	55 000 €	26 500 €	10 000 €	91 500 €	22 000 €	21 500 €	10 000 €	53 500 €	15 000 €	19 000 €	10 000 €	44 000 €	5 000 €	23 500 €	10 000 €	38 500 €	0 €	17 000 €	10 000 €	27 000 €	269 000 €

4. LES CONTRATS NATURA 2000

Les 4 actions de gestion qui concernent des travaux de restauration et d'entretien, s'appuient sur la mobilisation de 21 mesures de contrats Natura 2000, dont le détail figure dans le tableau suivant.

Tableau n°21 : Mesures contractuelles de gestion proposées

Code Action	Type de contrat	Code Contrat Natura 2000	Intitulé
G1	Contrat N2000	A32327P	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
		A323-23P	Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation du site
		A32326P	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
G3		A32324P	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
		F22701	Création ou rétablissement de clairières ou de landes
		F22705	Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
		F22709	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
		F22712	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
		A323-23P	Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation du site
		F22714	Investissements visant à informer les usagers de la forêt
G5		F22712	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
		F22710	Mise en défens d'habitat d'intérêt communautaire
G6		A32320P et R	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
		F22711	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable



5.

LA CHARTE NATURA 2000

Charte NATURA 2000 sur le site FR 830 2011 « Tunnels des Gorges du Chavanon »

- Choix local pour chaque site Natura 2000
- Exonération fiscale (TFNB) en échange du respect d'une charte de bonne conduite

L'adhérent s'engage à respecter l'ensemble des engagements sur les milieux suivants :
(Cocher les **milieux** sur lesquels le(s) signataire(s) s'engage(nt)).

ENGAGEMENTS

TOUS MILIEUX

Engagements soumis à contrôles

① **Inform**er tout mandataire ou prestataire intervenant sur les parcelles concernées par la charte des dispositions prévues par celle-ci (transmettre un exemplaire de la charte). Cette information préalable ne sera nécessaire que si l'intervenant peut avoir des pratiques contraires aux dispositions de la charte.

Point de contrôle : Possession d'un exemplaire de la charte par le prestataire.

② **Conserver les haies, les alignements d'arbres, les bosquets, (sauf risque sanitaire ou lié à la sécurité des usagers).**

Point de contrôle : Etat des lieux avant signature, contrôle sur place. Vérification du maintien des linéaires et bosquets (photo aérienne).

③ **Ne pas remblayer** le terrain naturel excepté des travaux ponctuels (ex : nivellement d'ornières dans des chemins) et ne pas déposer de déchets (gravats, déchets...),

Point de contrôle : affleurement du sol naturel, contrôles sur place.

④ **Autoriser et faciliter l'accès aux parcelles** à la structure animatrice ou à ses prestataires pour la réalisation d'opérations d'inventaire et d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels. La structure animatrice m'informera préalablement des dates et de la qualité des personnes amenées à réaliser ces opérations. Elle communiquera les informations et résultats de la démarche Natura 2000 à la demande du signataire, dont la responsabilité ne pourra être engagée en cas d'accidents.

Point de contrôle : absence de problème d'accès

⑤ **Limiter les espèces envahissantes** en :

- n'introduisant pas sur le site d'espèces végétales envahissantes (liste en annexe 1)
- n'introduisant pas sur le site d'espèces animales exotiques envahissantes : tortues exotiques, Grenouille taureau, Perche soleil, Poisson chat, écrevisses américaines.
- N'introduisant pas dans les eaux connectées aux rivières de premières catégories les poissons suivants : brochet, perche, sandre et black-bass

Point de contrôle : absence de constat d'introduction volontaire ou de plantation d'espèce envahissante.

⑥ **Préserver la qualité de l'eau** en n'utilisant pas de produits phytosanitaires en bordure de cours d'eau (herbicides, insecticides,...).

Point de contrôle : Contrôle sur place.

☐ **LES GÎTES A CHAUVES-SOURIS**

Engagements soumis à contrôles

① **Conserver un accès aux chauves souris dans les gîtes (ouvrages d'art, bâtiments), minimum 15 cm et hauteur et 50 cm de largeur.**

Point de contrôle : Contrôle sur place du maintien des accès aux gîtes pour les chauves-souris.

② **Préserver la quiétude des chauves-souris** (bruit, feu, éclairage, effarouchement) dans leurs gîtes et dans un rayon de 20 mètres autour

Point de contrôle : Contrôle sur place de la présence régulière des chauves-souris.

③ **Conserver un arbre gîte connu (marquage réalisé par l'opérateur)**

Point de contrôle : Contrôle de l'arbre.

⑤ **Prévenir la structure animatrice de tous travaux** aux abords et dans les gîtes (dont coupe d'arbre).

Point de contrôle : Correspondance avec la structure animatrice.

☐ **MILIEUX PRAIRIAUX** (Tous types et / ou ne relevant pas de la Directive Habitats)

Engagements soumis à contrôles

① **Maintenir les prairies existantes** (non reconversion en culture)

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de retournement et autres destructions.

☐ **LES RIVIERES ET MILIEUX ASSOCIES**

Engagements soumis à contrôles

① En cas de plantation en bordure des cours d'eau, **utiliser les espèces naturellement présentes en Auvergne** (liste en Annexe 2).

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de plantation.

② **Ne pas protéger les berges (gravats, enrochement...)** des cours d'eau sauf autorisation de l'administration

Point de contrôle : Contrôle sur place d'absence de protection.

③ **Conserver la ripisylve** en ne réalisant pas de coupe à blanc.

Point de contrôle : Continuité du linéaire d'arbres (photo-interprétation).

④ En dehors de la réglementation liée à la Loi sur l'eau, **solliciter l'avis préalable de la structure animatrice** ou de la Police de l'eau avant de faire des travaux sur le Chavanon ou ses affluents.

Point de contrôle : Absence de trace visuelle de travaux hydrauliques sans avis de la structure

LES MILIEUX FORESTIERS (Tous types et / ou ne relevant pas de la Directive Habitats)

Engagements soumis à contrôles

① **Conserver au minimum 2 arbres morts ou sénescents sur pied / ha** d'un diamètre de 30 cm mesuré à 1,3 m de hauteur lors des opérations de coupe (pas d'obligation si absence de coupe), sauf si risque sanitaire ou mise en danger du public (dans ce dernier cas, l'arbre sénescents ou mort peut-être abattu).

Point de contrôle : contrôle sur place de la présence des arbres correspondants.

② **Laisser 2 arbres à cavités / ha** quand celles-ci existent (diamètre de la cavité > à 3 cm)

Point de contrôle : contrôle sur place de la présence des arbres correspondants.

le :, à.....

signature du ou des propriétaires

le :, à.....

signature du ou des propriétaires

RECOMMANDATIONS

Les **recommandations** ci-dessous constituent un guide des bonnes pratiques par types de milieux naturels, qui ne font pas l'objet de contrôle administratif.

TOUS MILIEUX

- Limiter les apports de produits phytosanitaires, amendements, fertilisants ou épandages aux abords des habitats d'intérêt communautaire.
- Respecter les chemins et accès balisés, limiter au maximum l'utilisation d'engins motorisés au sein des milieux naturels du site en dehors des usages professionnels
- Limiter les interventions sur la végétation entre le 15 mars et le 15 juillet (forêts, haies, ruisseaux).
- Adapter (en fréquence, en intensité, en modalité) les manifestations induisant un accroissement important de la fréquentation dans le site Natura 2000
- Informer la structure animatrice de toute nouvelle station d'espèces végétales exotiques envahissantes
- Informer la structure animatrice Natura 2000 de toute dégradation des habitats d'intérêt communautaire.

MILIEUX PRAIRIAUX

- Pratiquer une fauche centrifuge, c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur favorable au gibier et aux insectes

LES RIVIERES

- Eviter le dessouchage des arbres coupés sur les berges

MILIEUX FORESTIERS

- Privilégier la régénération naturelle et réduire progressivement les essences (non naturellement présente en Auvergne, liste en annexe 2).
- En cas de plantation, utiliser des essences « objectif » adaptées à la station forestière concernée.
- En cas d'exploitation forestière, favoriser la diversité des essences, des strates et des classes d'âge.
- Conserver en état les parcelles (éviter les coupes à blanc sur les parcelles > 0,5 ha).

GITES A CHAUVES-SOURIS

- Maintenir des arbres dépérissants, creux ou fissurés, dès lors qu'ils ne portent pas atteintes à la sécurité des biens **et des personnes (risque de chute)**.

ANNEXE 1 : LISTE DES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES EN AUVERGNE, A NE PAS INTRODUIRE - (Source : CBNMC, 2009)



Nom latin	Nom français
Espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et de la biodiversité	
<i>Egeria densa</i> Planch.	Elodée dense
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	Balsamine glanduleuse (de l'Himalaya)
<i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss	Grand Lagarosiphon
<i>Ludwigia plurisp.</i>	<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet Jussie à grandes fleurs
	<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven Jussie faux-Péplis
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc.	Myriophylle du Brésil
<i>Paspalum distichum</i> L.	Paspale distique
<i>Reynoutria plurisp.</i>	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt. Renouée du Japon
	<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai Renouée de Sakhaline
	<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtkova Renouée de Bohême
Espèces prioritaires posant des problèmes de santé publique	
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L.	Ambrosie à feuilles d'armoise
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier	Berce du Caucase
Espèces secondaires	
<i>Acer negundo</i> L.	Erable négundo
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante glanduleux (Faux-vernis du Japon)
<i>Amorpha fruticosa</i> L.	Faux-Indigo
<i>Artemisia plurisp.*</i>	<i>Artemisia annua</i> L. Armoise annuelle
	<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte Armoise des frères Verlot
<i>Aster plurisp.</i>	<i>Aster lanceolatus</i> Willd. Aster lancéolé
	<i>Aster novae-angliae</i> L. Aster de Nouvelle-Angleterre
	<i>Aster novi-belgii</i> L. Aster de Nouvelle-Belgique
	<i>Aster x salignus</i> Willd. Aster à feuilles de saule
	<i>Aster x versicolor</i> Willd. Aster changeant
<i>Azolla filiculoides</i> Lam.	Azolla fausse-fougère
<i>Bidens frondosa</i> L.	Bident feuillu
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleia de David (Arbre aux papillons)
<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.*	Campylopus introflexus
<i>Collomia grandiflora</i> Douglas ex Lindl.*	Collomie à grandes fleurs
<i>Conyza plurisp.</i>	<i>Conyza blakei</i> (Cabrera) Cabrera* Vergerette de Blake
	<i>Conyza bonariensis</i> (L.) Cronquist Vergerette de Buenos Aires
	<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronquist Vergerette du Canada
	<i>Conyza floribunda</i> Kunth Vergerette à fleurs nombreuses
	<i>Conyza sumatrensis</i> (Retz.) E.Walker Vergerette de Sumatra
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn.	Herbe de la Pampa
<i>Crassula helmsii</i> (T.Kirk) Cockayne	Orpin de Helms
<i>Elodea plurisp.</i>	<i>Elodea canadensis</i> Michx. Elodée du Canada
	<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John Elodée de Nuttall
<i>Galega officinalis</i> L.*	Galéga officinal
<i>Helianthus plurisp.*</i>	<i>Helianthus pauciflorus</i> Nutt. Hélianthe raide
	<i>Helianthus tuberosus</i> L. Hélianthe tubéreux (Topinambour)
	<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers. Hélianthe vivace
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f.	Hydrocotyle fausse-renoncule
<i>Impatiens balfouri</i> Hook.f.	Balsamine de Balfour
<i>Impatiens capensis</i> Meerb.	Balsamine du Cap
<i>Impatiens parviflora</i> DC.*	Balsamine à petites fleurs
<i>Lemna plurisp.</i>	<i>Lemna minuta</i> Kunth Lentille d'eau minuscule
	<i>Lemna turionifera</i> Landolt Lentille d'eau turionifère
<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell	Lindernie douteuse
<i>Lysichiton americanum</i> Hultén & H.St.John*	Lysichiton d'Amérique
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch	Vigne-vierge à cinq folioles
<i>Paspalum dilatatum</i> Poir.	Paspale dilaté
<i>Phyllostachys plurisp., Sasa plurisp., Pleioblastus plurisp. Semiarundinaria plurisp....*</i>	Bambous
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique
<i>Polygonum polystachium</i> Meisn.	Renouée à épis nombreux
<i>Prunus laurocerasus</i> L.	Laurier-cerise
<i>Prunus serotina</i> Ehrh.*	Cerisier tardif
<i>Rhus plurisp.*</i>	<i>Rhus typhina</i> L. Sumac de Virginie
	<i>Rhus coriaria</i> L. Sumac des corroyeurs
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Senecion du Cap
<i>Solidago plurisp.</i>	<i>Solidago canadensis</i> L. Verge d'or du Canada
	<i>Solidago gigantea</i> Aiton subsp. <i>serotina</i> (Kuntze) McNeill Verge d'or géante
<i>Sporobolus plurisp.*</i>	<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br. Sporobole de l'Inde
	<i>Sporobolus vaginiflorus</i> (Torr.) Wood Sporobole à inflorescences engainées
<i>Veronica peregrina</i> L.*	Véronique voyageuse
<i>Xanthium plurisp.</i>	<i>Xanthium albinum</i> (Widder) Scholz & Sukkop Lampourde blanchâtre
	<i>Xanthium italicum</i> Moretti Lampourde d'Italie
	<i>Xanthium orientale</i> L. Lampourde à gros fruits
	<i>Xanthium spinosum</i> L. Lampourde épineuse

* : Espèces exotiques considérées comme envahissantes en Auvergne, mais qui ne sont pas présentes sur la liste d'espèces du Bassin Loire-Bretagne

ANNEXE 2 : LISTE DES ESSENCES FORESTIERES AUTORISEES EN CAS DE PLANTATION EN ZONE FORESTIERE INTERSTITIELLE (HORS HABITAT RELEVANT DE LA DIRECTIVE)

Liste des essences forestières naturellement présentes dans les forêts alluviales en Auvergne :

Aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*)
Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
Charme commun (*Carpinus betulus*)
Chêne pédonculé (*Quercus robur*)
Eglantier (*Rosa canina*)
Erable champêtre (*Acer campestre*)
Erable plane (*Acer platanoides*)
Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
Fusain d'Europe (*Eonymus europaeus*)
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*)
Groseillier à maquereaux (*Ribes uva-crispa*)
Merisier (*Prunus avium*)
Noyer commun (*Juglans regia*)
Orme commun (*Ulmus minor*)
Peuplier noir (*Populus nigra*)
Prunellier (*Prunus spinosa*)
Saule blanc (*Salix alba*)
Saule marsault (*Salix caprea*)
Saule pourpre (*Salix purpurea*)
Sureau noir (*Sambucus nigra*)
Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*)
Troène commun (*Ligustrum vulgare*)
Viorne lantane (*Viburnum lantana*)
Viorne obier (*Viburnum opulus*)

Liste des essences forestières naturellement présentes dans les forêts en Auvergne :

Alisier blanc (*Sorbus aria*)
Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*)
Bouleau verruqueux (*Betula pendula*)
Charme (*Carpinus betulus*)
Chênes sessile et pédonculé (*Quercus petraea* et *Quercus robur*)
Chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
Erable champêtre (*Acer campestre*)
Erable plane (*Acer platanoides*)
Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)
Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)
Hêtre (*Fagus sylvatica*)
Merisier (*Prunus avium*)
Noyer commun (*Juglans regia*)
Orme des montagnes (*Ulmus glabra*)
Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*)
Saule blanc (*Salix alba*)
Saule marsault (*Salix gr. caprea*)
Sapin pectiné (*Abies alba*)
Sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)
Tilleuls (*Tilia platyphyllos* et *Tilia cordata*)
Tremble (*Populus tremula*)

6. LES MAET

La carte de localisation des Îlots PAC de 2007 compris dans le site Natura 2000 est visible en Annexe 3

1 - Mesures agri-environnementales ***Au_CHAV_PF1_Maintien de prairies de fauche***

HERBE 07 : Maintien de la richesse floristique

SOCLEH 01 : Gestion surfaces en herbe

165 euros/ha/an

Plantes indicatrices

2 - Mesures agri-environnementales ***Au_CHAV_PF2 Maintien de prairies (d'intérêt ou non) et réduction de la fertilisation***

HERBE 01 : Enregistrement des pratiques

HERBE02 : Limitation fertilisation totale à 60 unités d'azote dont 30 unités minérales

SOCLEH 01 : Gestion surfaces en herbe

(refus et rejet ligneux autorisés)

164,26 €/ha/an

3 - Mesures agri-environnementales ***Au_CHAV_Ha1 Entretien des haies***

LINEA 01 : Entretien des haies en voute

Entretien des haies en forme de vouête (bords de bois, chemins, prairies, cultures...)

0,47 € / ml /an (multiplié par 2 si entretien des deux côtés de la haie)

6- LE SUIVI SCIENTIFIQUE**Tableau n°22 : indicateurs de suivi**

Type	Indicateurs	Unité	Rattachement opération	Etat initial
Indicateurs de pression	Indicateurs de pression d'origine humaine			
	Projets soumis à étude d'incidence	Nombre	A3	0
	Habitants (population municipale Insee)	Nombre	S1	114
	Surface agricole (surface culture et prairies)	ha	G4	11,7 ha (en 2010)
	Fertilisation moyenne des prairies de fauche	U d'N/ha/an	G4	ND
	Pression moyenne de pâturage	UGB/ha/an	G4	ND
	Fréquentation engins motorisés hors chemin	km	S1	ND
	Chasseur	Nombre	S1	ND
	Dépôts de déchets, remblais... ≥ 1 m³	Nombre	S1	ND
	Espèces exotiques envahissantes	Nombre	G6	1
	Indicateurs de pression d'origine naturelle			
	Rapport milieux ouverts / milieux fermés	%	S1	2 / 98
	Précipitation annuelles (sècheresse)	mm/m²/an	S1	1000
Température (gel)	Nb de jours de gel /an	S1	ND	
Indicateurs d'état	Indicateurs d'état globaux			
	Etat global de conservation des habitats d'IC			
	Etat global de conservation des habitats d'IC	note sur 20	S3	14
	Surface de l'ensemble des habitats	ha	S3	54 ha (en 2010)
	Relevés phytosociologiques du 6430	Qualitatif	S3	Favorable
	Relevés phytosociologiques du 6510	Qualitatif	S3	Favorable
	Relevés phytosociologiques du 9120	Qualitatif	S3	inadéquat
	Relevés phytosociologiques du 9180	Qualitatif	S3	Favorable
	Relevés phytosociologiques du 91EO	Qualitatif	S3	Favorable
	Etat global de conservation des espèces d'IC			
	Etat global de conservation des espèces d'IC	note sur 20	S3	12
	liste espèces d'intérêt communautaire (annexe II)	liste qualitative	S3	8 (en 2010)
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Nbre d'individus maximum (de T2 à T5)	S3	59 depuis 1998, inconnu
	<i>Barbastella barbastellus</i>	Nbre d'individus maximum (de T1 à T6)	S3	104 depuis 1998, inconnu
	Autres espèces			
	Chiroptères	Nbre total d'individus et espèces maximum (de T2 à T5)	S3	104, 11 depuis 1998
	Chiroptères	Nbre total espèces sur site	S3	11 depuis 1995
Indicateurs d'état liés à une action précise				
<i>Barbastella barbastellus</i>	Nbre d'individus maximum (de T2 à T5)	S3	59 depuis 1995, inconnu	
<i>Barbastella barbastellus</i>	Nbre de gîte de reproduction connu	S3	0	
Indicateurs de réponse	Indicateurs de réponse globaux			
	Surface périmètre Natura 2000	Surface	A2	545
	Participations réunions/rendez-vous	Nombre	A4	ND
	Niveau de satisfaction de comité de suivi	%	A4	ND
	Total acteurs du site informés ou contactés	Nombre/an	A4	0
	Propriétaires informés/contactés	Nombre/an	A4	0
	Autres acteurs locaux informés/contactés	Nombre/ an	A4	0
	Contractualisation charte Natura 2000	Nbre chartes & surface	A1	0
	Contractualisation MAET	Nbre exploitation & surface	A4	0
	Contrats Natura 2000	Nbre contrat & surface	A4	0
	Acquisition à but environnemental	Surface (ha)	G2	0
	Autres accords amiables de gestion	nombre	G2	1
	Budget engagé	€	A4	ND
	Articles de presse	Nombre	C2	0
	Outils de communication	Nombre	C2	0
	Etudes naturalistes	Nombre	S2	0
	Participants aux sorties nature ou conférences	Nombre de participants par an	C3	0
	Utilisation pédagogique du site	Nombre d'enfants par an	C3	0
	Indicateurs de réponse liés à une action précise			
	Surface totale concernée par des travaux	Ha	S1	0
	Pose de grilles	Nb et surface en m²	G1	0
	Espaces boisés gérés	surface en ha	G3	0
	Arbres sénescents préservés (charte)	Nombre total	S2	0
Espèce envahissante contrôlée	Nombre & surface	G6	0	
Sentiers/sites équipés	Nombre	C4	0	
Lettres d'informations distribuées	Nombre par an	C2	0	

BIBLIOGRAPHIE

- ANTONETTI Ph., BRUGEL E., KESSLER F., BARBE J.P. & TORT M. (2006). *Atlas de la Flore d'Auvergne*. Conservatoire botanique national du massif Central, 984 pages.
- ARTHUR L. & LEMAIRE M., 1999. Les Chauves-Souris, Maîtresses de la nuit Description, mœurs, observation, protection..., éd. Delachaux et Niestlé, 265p.
- BARATAUD M. & ROUE S.Y., 1999. Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice, Le Rhinolophe, vol. spec. 2, 136p.
- BARDAT J., BIORET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GEHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G. & TOUFFET J. (2004). *Prodrome des végétations de France*. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 2004, 171 pages. (Patrimoines naturels, 61).
- Commission européenne DG Environnement (1999). *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne*, 1999, 132 pages.
- Commission européenne (2000). *Gérer les sites Natura 2000 – Les dispositions de l'article 6 de la directive "habitats" (92/43/CEE)*. Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, 69 pages.
- Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 2006. *Projet Réseaux de sites et réseaux d'acteurs*, CD
- DIREN Auvergne (2008). *Natura 2000 en Auvergne*, octobre 2008, 94 pages.
- GRENIER E.(1992). *Flore d'Auvergne*. Ed. Soc. Linn. Lyon, 1992, 655 pages.
- LA DOCUMENTATION FRANÇAISE (2002). *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. coll. « Cahiers d'habitat Natura 2000 », La documentation française, 2002.
- La Barbastelle, 2009. Bulletin de liaison de l'association Chauve-Souris Auvergne, n°25, 10p.
- LEGRAND R., BERNARD M. & BERNARD T., 2006. Recueil d'expériences : Etudier et préserver les chauves-souris en Auvergne – Quelques expériences autour des souterrains, des bâtiments, des ouvrages d'art et des milieux naturels, CEPA – CSA, 128p.
- Livret FRANE, 2004. Les Chauves-Souris en Auvergne, 31p.
- MELOUX J-L, 1999. Géosystèmes et paysages le long de l'A89 entre Ussel et Saint Julien Puy Lavèze.
- MESCHEDE A. & HELLER K.-G., 2003. Ecologie et protection des chauves-souris en milieu forestier, Le Rhinolophe n°16, 248p.
- MITCHELL-JONES A.J., BIHARI Z., MASING M. & RODRIGUES L., 2007. Protection et gestion des gîtes souterrains pour les Chiroptères, EUROBATS Publication Series N°2 (version française), 38p.
- MULOT P.-E., 1997. Guide des espèces indicatrices d'un bon état de conservation des prairies de fauche du site Natura 2000 FR 830 1081 : « Gorges de la Loire et affluents, partie sud », Conservatoire Botanique National du Massif Central / Conseil Général Haute-Loire, 32p.
- TERRAZ, L. et al (2008). *Guide pour une rédaction synthétique des Documents d'objectifs Natura 2000*. ATEN, MEEDDAT, RNF, Montpellier, juin 2008, 71 pages.
- VALENTIN-SMITH, G. et al. (1998). *Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000*. Réserves Naturelles de France, Atelier Technique des Espaces Naturels, Quétigny, 1998, 144 pages.

Webliographie :

- <http://inpn.mnhn.fr/>
- <http://www.espaces-naturels.fr/ATEN>
- <http://www.natura2000.fr>
- <http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr>
- <http://www.asf.fr/rubriques/A89/Themes/fichesgeosystemes/geotext.html>
- <http://www.tunnels-ferroviaires.org>

Extraction de base de données :

- Chauve-Souris Auvergne/GHML : (Observateurs : C. Aucouturier, M. Barataud, M. Bernard, J. Bertrand, T. Bernard, G. Blanc, E. Boitier, S. Boucher, S. Dambrun, T. Dubois, C. Eymard, E. Fernandes, E. Fulla, L. Gérard, P. Giosa, T. Labadie, C. Lajoie, L. Lallemand, M. Laprun, R. Legrand, M. Semaa, M. Théveniot)
- Conservatoire Botanique National du Massif Central (Chloris ©)
- Pic noir (Philippe Raynard)

ANNEXES

ANNEXE 1 : Composition du Comité de Pilotage (Arrêté préfectoral n°09/00112)

ANNEXE 2 : Fiches ZNIEFF

ANNEXE 3 : Carte de localisation des Îlots PAC

ANNEXE 1 : Composition du Comité de pilotage (Arrêté préfectoral n°09/00112)

Représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

Le Préfet du Puy de Dôme
Le Directeur Régional de l'Environnement
Le Directeur Départemental de l'Equipeement et de l'Agriculture
Le Directeur de l'agence Puy de Dôme de l'Office National des Forêt
Le Directeur du Centre Régional de la Propriété Forestière
Le Délégué Régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
Le Délégué Régional de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :

Le Président du Conseil Régional Auvergne
Le Président du Conseil Général du Puy de Dôme
Le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles
Le Président de la communauté de communes Sioulet Chavanon
Le Maire de la Commune de SAVENNES

Représentants des propriétaires, exploitants et usagers :

Le Président de la Chambre Départementale de l'Agriculture du Puy de Dôme
Le Secrétaire Général de l'Inter consulaire des Chambres du Commerce de l'Industrie du Puy de Dôme
Le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy de Dôme
Le Président de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatiques du Puy de Dôme
Le Président de la Fédération Départementale des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Puy de Dôme
Le Président du Syndicat de la Propriété Privé Rurale du Puy de Dôme
Le Président de la FDSEA – Confédération paysanne du Puy de Dôme
Le Président de l'Union Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Puy de Dôme
Le Président des Jeunes Agriculteurs du Puy de Dôme
Le Président de l'Agence Départementale de Développement Touristique du Puy de Dôme

Personnes qualifiées pour la protection de la nature :

Le Président de la Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature du Puy de Dôme
Le Président de Puy de Dôme Nature Environnement
Le Président de Chauves-Souris Auvergne
Le Président du Conservatoire des Espaces et des Paysages d'Auvergne

Ou leurs représentants.



Zones Naturelles
d'Intérêt Ecologique,
Faunistique et Floristique

VALLEE DU CHAVANON (SECTEUR CORREZE)

ZNIEFF N° : 431

Numéro SPN : 74000074

Surface : 1 521 ha



Limousin

Communes

Aix (19), Merlines (19), Monestier-Merlines (19), Confolent-Port-Dieu (19)
Saint-Etienne-aux-Clos (19), Feyt (19), Laroche-près-Feyt (19)

Description et intérêt du site

Le Chavanon assure la limite naturelle et administrative entre la Corrèze et le Puy-de-Dôme. C'est toute la vallée très encaissée aux pentes boisées et aux affleurements rocheux d'une grande richesse biologique et géologique qui constitue la ZNIEFF en Corrèze.

Les versants de la rive corrézienne du Chavanon sont particulièrement bien exposés et abritent une flore très diversifiée. C'est la seule localisation connue en Limousin de nombreuses espèces. La vallée présente également des milieux naturels variés, alternance de hêtraies montagnardes à aspérule, de mégaphorbiaies montagnardes et d'habitats rocheux.

En rive droite du Chavanon, un affleurement de cipolin (calcaire cristallin à grain très fin et à veines serpentineuses), localisé au-dessus des ruines du four à chaux de Gioux, constitue une originalité géologique qui apporte au site une grande valeur. Il s'agit de la seule lentille de calcaire métamorphique sur ce secteur de Corrèze.

Quelques végétaux atteignent dans cette vallée leur limite de répartition (grande astrance). D'autres espèces, caractéristiques de l'étagé montagnard, se rencontrent en relative abondance : géranium des bois, chérophylle hirsute, doronic d'Autriche, renoncule à feuilles d'aconit, sceau de salomon verticillé, lis fausse jacinthe, dentaire pennée... D'autres sont déjà beaucoup plus rares : lunaire vivace, laitue de plumier, lis martagon, bois gentil.

Au plan zoologique, le Chavanon abrite de belles populations de truites et surtout une population exceptionnelle de Moules perlières. Plusieurs espèces montagnardes, en limite de répartition, ne sont connues que dans cette vallée en Limousin, comme la barbitiste des bois (sauterelle). D'autres sont complètement isolées de leur aire habituelle de répartition comme le papillon azuré bleu nacré dont les stations les plus proches sont situées sur la causse corrézienne. Parmi les vertébrés, c'est chez les chauves-souris que l'intérêt est le plus fort avec la présence de la barbastelle.

Ce site est inclus en partie (linéaire) dans le réseau Natura 2000.

Une ZNIEFF de type I (N° 432) a été identifiée dans cette type II.

Milieux déterminants

Cours d'eau : zone à truite
Mégaphorbiaies montagnardes
Hêtraies neutrophiles à aspérule
Forêts mélangées de ravins et de pentes
Eboulis thermophiles

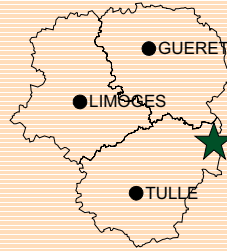
Espèces déterminantes

Faune
Mammifères
Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) (Protection nationale, Directive Habitats)
Oiseaux
Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) (Protection nationale, Directive Oiseaux)
Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) (Protection nationale, Directive Oiseaux)
Insectes
Azuré bleu nacré (lépidoptère) (*Lysandra coridon / poda*)
Barbitiste des bois (orthoptère) (*Barbitistes serricauda*)
Moire sylvicole (lépidoptère) (*Erebia aethiops / esper*)
Poissons
Truite fario (*Salmo trutta fario*) (Protection nationale partielle)
Mollusques
Moule perlière (*Margaritifera margaritifera*) (Protection nationale, Directive Habitats)

Flora
Arnica des montagnes (*Arnica montana*)
Aspérule odorante (*Galium odoratum*)
Bois gentil (*Daphne mezereum*) (Protection régionale)
Camérisier à balais (*Lonicera xylosteum*)
Digitale jaune (*Digitalis lutea*)
Dorine à feuilles alternées (*Chrysosplenium alternifolium*) (Protection régionale)
Doronic mort aux panthères (*Doronicum pardalianches*) (Protection régionale)
Fougère de hêtres (*Phegopteris connectilis*)
Géranium des bois (*Geranium sylvaticum*)
Grande astrance (*Astrantia major*) (Protection régionale)
Isopyre faux pigamon (*Isopyrum thalictroides*) (Protection régionale)
Laitue de plumier (*Cicerbita plumieri*) (Protection régionale)
Lis fausse jacinthe (*Scilla lilio-hyacinthus*)
Lis martagon (*Lilium martagon*) (Protection régionale)
Lunaire vivace (*Lunaria rediviva*) (Protection régionale)
Parisette à quatre feuilles (*Paris quadrifolia*) (Protection régionale)
Prêle d'hiver (*Equisetum hyemale*) (Protection régionale)
Renoncule à feuilles d'aconit (*Ranunculus aconitifolius*)
Sceau de Salomon verticillé (*Polygonatum verticillatum*) (Protection régionale)
Sorbier blanc (*Sorbus aria*)



VALLEE DU CHAVANON (SECTEUR CORRÈZE)



ZNIEFF N° : 431

Numéro SPN : 74000074

Surface : 1 521 ha

Echelle : 1/ 100 000^{ème}

Zones Naturelles
d'Intérêt Ecologique,
Faunistique et Floristique





MODERNISATION DE L'INVENTAIRE ZNIEFF EN AUVERGNE

Document de travail

GORGES DE SAVENNES, SECTEUR AUVERGNE

ZNIEFF de Type 1

N° Régional proposé: 00006041C

GENERALITE

Année de description 2006 Altitude mini 0 Superficie en ha : 1147

Année de mise à jour Altitude maxi 0

Rédacteur : CEPA

Nouvelle zone

Ajout d'un nouveau secteur de ZNIEFF

Suppression de la ZNIEFF

Directive Habitats

Suppression d'une partie

Directive Oiseaux

COMMUNES

63 BOURG-LASTIC

63 MESSEIX

63 SAVENNES

63 SINGLES

ESPECES DETERMINANTES

Espèce	Statut dans la ZNIEFF	Période d'observation	Source	Abondance	
				Code	Intervalle
Actites hypoleucos	R	- 2003	LPO Auvergne	0	- 0
Barbastella barbastellus	H	- 1998	Chauve-Souris Auvergne	0	- 104
Bubo bubo	R	- 1998	LPO Auvergne	0	- 0

GORGES DE SAVENNES, SECTEUR AUVERGNE

ZNIEFF de Type 1

N° Régional proposé: 00006041C

Caprimulgus europaeus	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Carex pilosa		-	2006	CORDONNIER S., Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Circaetus gallicus	R	-	1997	LPO Auvergne	0	-	0
Circus cyaneus	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Cottus gobio		-	2006	Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Dianthus barbatus barbatus		-	2008	RAYNARD P.	0	-	0
Drosera rotundifolia		-	2006	LEGRAND R., Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Dryocopus martius	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Falco subbuteo	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Hieraaetus pennatus	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Lanius collurio	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Lilium martagon		-	2006	LEGRAND R., Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Lullula arborea	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Lutra lutra		1996 -	2006	Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Margaritifera margaritifera		-	2006	Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Meconopsis cambrica		-	2006	Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Milvus migrans	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Milvus milvus	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Myotis bechsteinii	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	1
Myotis emarginatus	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	1
Myotis myotis	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	12

GORGES DE SAVENNES, SECTEUR AUVERGNE

ZNIEFF de Type 1

N° Régional proposé: 00006041C

Myotis mystacinus/brandti	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	4
Myotis nattereri	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	7
Pernis apivorus	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Picus canus	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Plecotus specie	H	-	2004	Chauve-Souris Auvergne	0	-	12
Rhinolophus ferrumequinum	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	3
Rhinolophus hipposideros	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	5
Upupa epops	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0

AUTRES ESPECES

Espèce	Statut dans la ZNIEFF	Période d'observation	Source	Abondance			
				Code	Intervalle		
Aeshna grandis		-	2006	Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Falco tinnunculus	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Cervus elaphus		-	2008	Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Cirsium erisithales		-	2008	RAYNARD P.	0	-	0
Emberiza cia	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Emberiza citrinella	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Eptesicus serotinus	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	4
Ptyonoprogne rupestris		-	2006	Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne	0	-	0
Myotis daubentonii	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	1
Parus palustris	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Picus viridis	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Pipistrellus specie	H	-	2006	Chauve-Souris Auvergne	0	-	35

GORGES DE SAVENNES, SECTEUR AUVERGNE

ZNIEFF de Type 1

N° Régional proposé: 00006041C

Pyrrhula pyrrhula	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Saxicola rubicola	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Scolopax rusticola	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Strix aluco	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0
Hippolais polyglotta	R	-	2003	LPO Auvergne	0	-	0

MILIEUX DETERMINANTS

Code CB	Milieu	% du périmètre	Date observation :
22.13	Eaux dormantes eutrophes	0 (*)	12/12/2006
31.87	Groupements mésophiles de hautes herbes des clairières et lisières forestières	0 (*)	14/11/2006
38.1	Pâturages mésophiles	0 (*)	10/05/2006
38.22	Prairies des plaines médio-européennes à fourrage	0 (*)	10/05/2006
41.4	Forêts mélangées de ravins et de pentes	0 (*)	17/05/2006
44.3	Aulnaies-frênaies médio-européennes	0 (*)	20/09/2006
62.21	Falaises siliceuses des montagnes médio-européennes	0 (*)	30/05/2006

AUTRES MILIEUX

Code CB	Milieu	% du périmètre	Date observation :
24.12	Cours d'eau : zone à truite	0 (*)	29/08/2006
31.81	Fourrés médio-européens sur sol fertile	0 (*)	10/05/2006
31.84	Landes à genêts	0 (*)	10/05/2006
31.8D	Broussailles forestières décidues	0 (*)	30/05/2006
37.1	Groupements à reine des prés et communautés associées	0 (*)	10/05/2006
38	Prairies mésophiles	0 (*)	13/11/2006
41.12	Hêtraies acidiphiles atlantiques à houx	0 (*)	10/05/2006
41.13	Hêtraies neutrophiles à aspérule	0 (*)	10/05/2006

GORGES DE SAVENNES, SECTEUR AUVERGNE

ZNIEFF de Type 1

N° Régional proposé: 00006041C

41.14	Hêtraies neutrophiles pyrénéo-cantabriques	0	30/05/2006
		(*)	
41.5	Chênaies acidiphiles (et chênaie-hêtraie acidiphile)	0	10/05/2006
		(*)	
42.5	Pinèdes de pins sylvestres	0	10/05/2006
		(*)	
43	Forêts mixtes	0	30/05/2006
		(*)	
61.12	Eboulis siliceux des montagnes nordiques	0	10/05/2006
		(*)	
81.1	Prairies intensives sèches ou mésophiles	0	10/05/2006
		(*)	
83.31	Plantations de conifères	0	10/05/2006
		(*)	
89.23	Mares ornementales	0	10/05/2006
		(*)	

COMMENTAIRE MILIEU

Dernière mise à jour :

12/01/2010

(*) : Donnée indicatrice issue du programme CHANE, cartographie réalisée sur un périmètre Natura 2000 différent de celui de la ZNIEFF (pas de donnée pourcentage de surface)

ACTIVITES HUMAINES

Date d'observation

Chasse	01/01/2006
Circulation routière ou autoroutière	01/01/2006
Elevage	01/01/2006
Pêche	01/01/2006
Sylviculture	01/01/2006

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Date observation :

Autoroute	01/01/2006
Autres aménagements forestiers, accueil du public, création de pistes	01/01/2006
Chasse	01/01/2006
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	01/01/2006
Modification du fonctionnement hydraulique	01/01/2006
Nuisances sonores	01/01/2006
Pâturage	01/01/2006
Pêche	01/01/2006
Plantations, semis et travaux connexes	01/01/2006

GORGES DE SAVENNES, SECTEUR AUVERGNE

ZNIEFF de Type 1

N° Régional proposé: 00006041C

MESURES DE PROTECTION

Date observation :

Terrain acquis par une fondation, association, conservatoire de sites	10/11/2008
Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)	10/11/2008
Zone sous convention de gestion	10/11/2008
Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)	10/11/2008

STATUTS DE PROPRIETE

Date observation :

Propriété d'une association, groupement ou société	10/11/2008
--	------------

CRITERES D'INTERETS - PATRIMONIAUX

Date observation :

Mammifères	01/07/2006
Oiseaux	01/01/2003

BILAN DE CONNAISSANCES NATURALISTES

Mise à jour :

Mammifères	Prospection insuffisante	10/11/2008
Oiseaux	Prospection insuffisante	10/11/2008
Algues	Prospection nulle	10/11/2008
Amphibiens	Prospection nulle	10/11/2008
Autres invertébrés	Prospection nulle	10/11/2008
Bryophytes	Prospection nulle	10/11/2008
Champignons	Prospection nulle	10/11/2008
Insectes	Prospection nulle	10/11/2008
Lichens	Prospection nulle	10/11/2008
Phanérogames	Prospection nulle	10/11/2008
Poissons	Prospection nulle	10/11/2008
Ptéridophytes	Prospection nulle	10/11/2008
Reptiles	Prospection nulle	10/11/2008

COMMENTAIRE GENERAL

Dernière Mise à jour :

GORGES DE SAVENNES, SECTEUR AUVERGNE

ZNIEFF de Type 1

N° Régional proposé: 00006041C

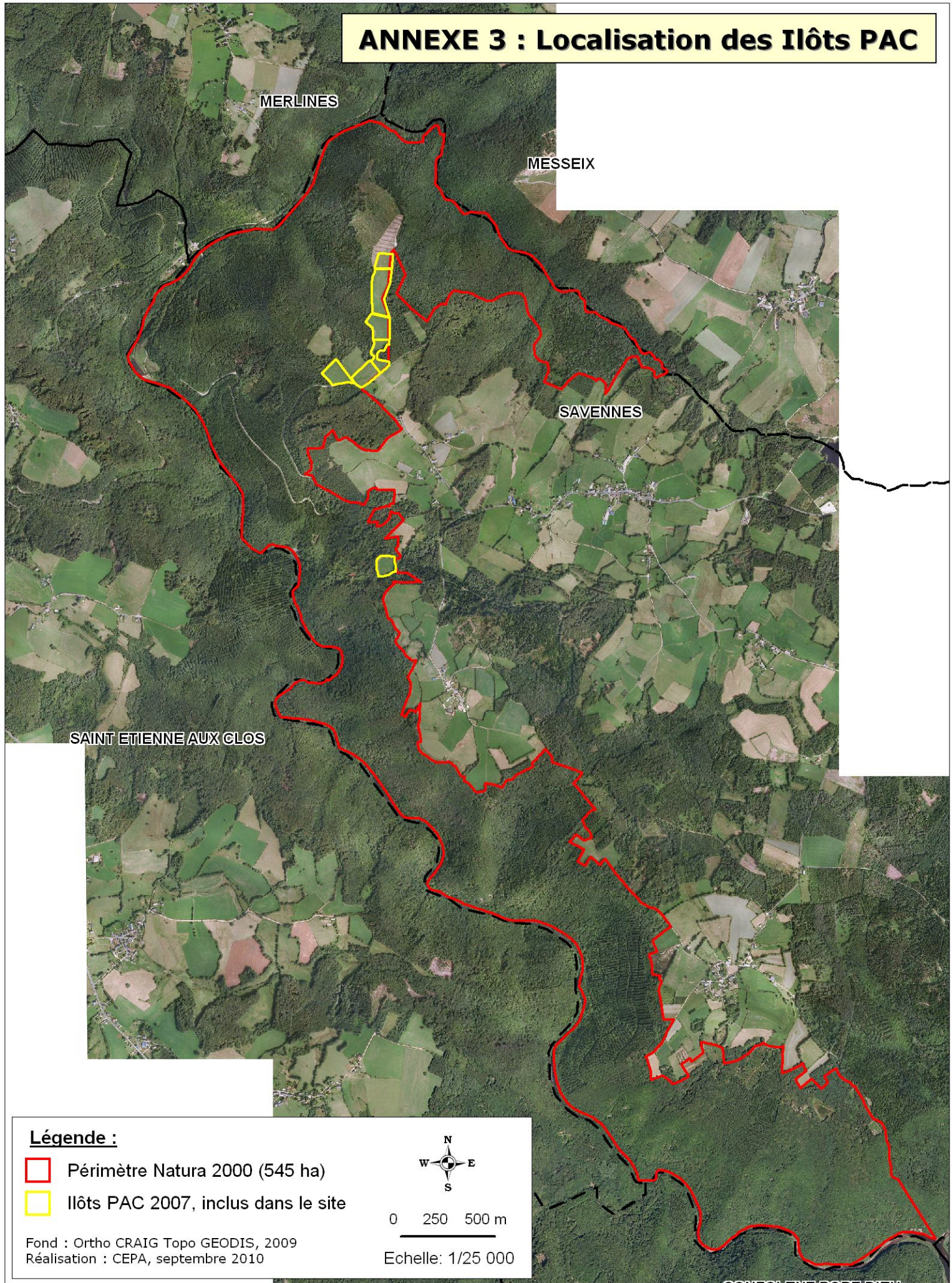
Système de gorges boisées favorables à la présence de nombreuses espèces de rapaces, dont le rare Aigle botté, le Circaète Jean-le-Blanc et les deux milans, de même que le Grand-duc d'Europe. Présence du rare Pic cendré. L'ensemble représente un système fonctionnel pour ces groupes, avec des densités de rapaces importantes et relativement tranquilles. Gorges forestières encaissées des Combrailles et complexe de landes tourbeuses dans le camp militaire de Bourg Lastic

Le secteur comprend un gîte d'hibernation abritant 9 espèces de chauves souris déterminantes ZNIEFF dont 6 inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat. Le site est également d'intérêt national pour la Barbastelle.



SOURCES (Type de source : B=bibliographique, I=Informateur)

BOUCHARDY C., BOULADE Y., 1997- Répartition de la Loutre en Auvergne - Evaluation au niveau régional de l'importance relative des sites à loutres susceptibles d'être reconnus d'importance communautaire au titre de la directive européenne dite "Habitats".	Direction Régionale de l'Environnement Auvergne, Catiche Productions : rapport d'étude Natura 2000.	B
C.H.A.N.E.S, 2006. Cartographie des Habitats Naturels et des Espèces. DIREN Auvergne.		B
Chauve-Souris Auvergne		I
Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne		I

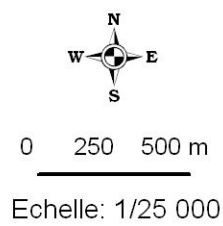
ANNEXE 3 : Localisation des Ilôts PAC



Légende :

-  Périmètre Natura 2000 (545 ha)
-  Ilôts PAC 2007, inclus dans le site

Fond : Ortho CRAIG Topo GEODIS, 2009
Réalisation : CEPA, septembre 2010



0 250 500 m
Echelle: 1/25 000

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 830 2011 TUNNELS DES GORGES DU CHAVANON

